

# Strasbourg éco 2020

## 1. FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

Octobre 2009



## Edito

L'histoire a fait de Strasbourg une ville libre par essence. Si notre métropole s'est en effet enrichie à travers les époques d'influences culturelles diverses, elle a su conserver une liberté d'esprit et d'action qui font sa singularité.

C'est cette liberté singulière qui a permis à Strasbourg de devenir une ville symbole, capitale européenne accueillant plusieurs institutions emblématiques. Mais Strasbourg l'Européenne ne se limite pas à ce statut. Elle doit, aujourd'hui plus qu'hier, démontrer qu'elle est aussi un territoire économique attractif et hautement compétitif. Strasbourg a des atouts pour s'engager dans une dynamique de développement économique innovant, responsable et résolument tourné vers l'Europe. Dans un contexte marqué par d'importants bouleversements économiques, notre métropole peut s'affirmer ainsi comme le **laboratoire européen** où se construit l'avenir.

Pour franchir ce cap, un engagement fort de l'ensemble des acteurs économiques du territoire est nécessaire. Les acteurs publics, les décideurs économiques, les représentants du monde scientifique et académique, mais aussi l'ensemble des citoyens strasbourgeois doivent porter cette ambition. La démarche impulsée par la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), qui a abouti à l'élaboration de cette feuille de route Strasbourg 2020, est la première étape illustrant cette mobilisation. Ce document est le fruit du travail d'une centaine de participants représentatifs des acteurs économiques.

Ensemble, nous devons mettre en œuvre des actions d'envergure pour inscrire durablement le territoire sur la voie du succès. Un dispositif complet d'accompagnement à l'entrepreneuriat, au service de l'emploi ; un campus d'innovation de haut niveau, valorisant les capacités reconnues de Strasbourg en matière de recherche et un quartier d'affaires international, en lien avec une accessibilité renforcée de la métropole, donneront un signal fort de la vocation économique internationale de l'agglomération strasbourgeoise.

L'ambition renouvelée du développement économique de notre métropole consolidera ses points forts et portera ses valeurs : une tradition de l'économie sociale et solidaire renouvelée, des secteurs économiques clés renforcés, une qualité environnementale améliorée. La dimension européenne de Strasbourg sera également réaffirmée en valorisant ses atouts de métropole transfrontalière : la réussite économique de Strasbourg passe aussi par un renforcement des partenariats avec nos voisins frontaliers.

C'est en impulsant cette stratégie ambitieuse, qui redonne toute sa place à la créativité locale tout en promouvant son attractivité internationale, que nous construirons ensemble le Strasbourg de demain : une métropole humaine, attentive à l'innovation sociale et à son environnement et berceau d'une Europe vécue par ses citoyens.



Jacques BIGOT

Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

## Edito

La dimension européenne de Strasbourg est une réalité incontestable et reconnue. Le statut de notre métropole procède du double symbole que représente Strasbourg pour la construction européenne : symbole historique de la réconciliation du couple franco-allemand, moteur de la construction européenne, elle est aussi symbole de l'humanisme européen, héritier de l'humanisme rhénan. Cette vocation européenne confère à Strasbourg un rôle éminent dans l'architecture institutionnelle du continent et une responsabilité d'innover pour être locomotive de l'Europe de demain.

Strasbourg apparaît ainsi comme la ville du débat : terreau où se façonnent peu à peu un authentique esprit européen et une manière partagée de concevoir, de promouvoir et de défendre les droits et libertés des citoyens. Cette tradition séculaire de dialogue et d'ouverture internationale constitue l'une des valeurs fondamentales de notre métropole.

Tournée vers l'international, l'économie strasbourgeoise se pose en moteur du dynamisme de la Région Alsace, 2<sup>ème</sup> région exportatrice de France par habitant. Site privilégié d'implantations de firmes internationales relevant d'une pluralité de secteurs d'activité, la métropole alsacienne se place sur le podium des villes françaises de congrès, colloques et séminaires internationaux, réunissant chaque année près de 180 000 congressistes participant à plus de 200 congrès, essentiellement dans les domaines scientifiques.

Forte de ces atouts et consciente des enjeux posés par un environnement économique en mutation, notre métropole se doit d'anticiper et d'innover sans cesse pour s'affirmer comme le **laboratoire européen**, où la créativité et l'esprit d'entreprendre peuvent s'exprimer librement et autrement, et où la compétitivité s'exprime aussi par la capacité à développer des modèles alternatifs de développement économique et de cohésion sociale. La mise en place de l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl-Ortenau illustre parfaitement cette capacité d'initiative, visant à faire de cet espace transnational unique un véritable territoire d'expérimentation, qui devienne le cadre original et attractif de l'implantation d'entreprises et d'organisations internationales.

Une accessibilité renforcée par le prochain positionnement de Strasbourg comme hub ferroviaire des lignes à grande vitesse, une modernisation des équipements d'accueil de la rencontre économique complémentaire de la création d'un quartier d'affaires international, une université unique à la visibilité internationale renforcée, ou encore l'ouverture d'une école européenne élargissant davantage les opportunités en matière de scolarisation dans l'enseignement international : autant de projets qui reflètent la stratégie ambitieuse affichée par la métropole strasbourgeoise pour développer son attractivité économique et son rayonnement international.

Repousser les frontières terrestres, mais aussi celles du progrès économique, social et environnemental : voilà les défis que Strasbourg, agglomération transfrontalière, européenne et internationale aura les moyens de relever en mettant en œuvre cette ambition partagée et en adoptant un mode de gouvernance économique réellement partenarial.

Roland Ries  
Maire de Strasbourg

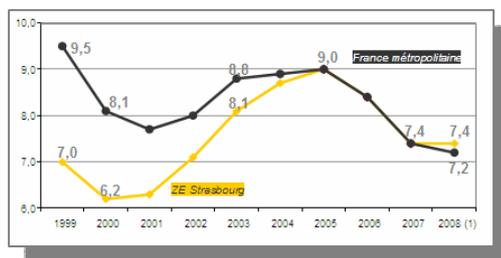


## **Sommaire**

<b>La nécessité d'une nouvelle impulsion économique</b>	<b>1</b>
<b>1. Une ambition stratégique pour 2020 : Strasbourg, laboratoire européen</b>	<b>4</b>
Strasbourg, ville libre et humaniste	4
D'une capitale européenne institutionnelle à une métropole économique européenne d'influence	4
Un nouveau positionnement économique à horizon 2020 : « Strasbourg, laboratoire européen »	5
Quatre secteurs clés pour construire le futur	7
Une gouvernance partenariale et un pilotage coordonné	11
<b>2. Un plan d'actions pour faire la différence en Europe</b>	<b>12</b>
5 axes opérationnels	12
7 projets phares à inscrire dans la durée	18
Indicateurs d'évaluation de la feuille de route Strasbourg Eco 2020	26
<b>Remerciements</b>	<b>27</b>
<b>Contacts</b>	<b>28</b>

# La nécessité d'une nouvelle impulsion économique

Plusieurs signaux indiquent que Strasbourg a perdu du terrain au niveau économique par rapport à ses concurrents français et européens ces dernières années. Ceci incite Strasbourg à se doter d'une nouvelle impulsion stratégique pour son développement économique.

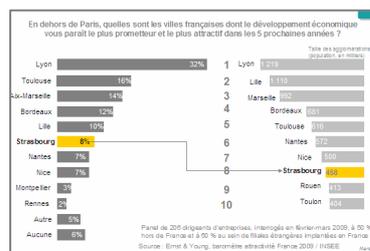


Le taux de chômage de Strasbourg rejoint le taux national en 2005 (Source : INSEE)

Le diagnostic réalisé par la CUS fin 2008 a permis de mettre en évidence **5 enjeux clés** pour le développement économique de la métropole strasbourgeoise.

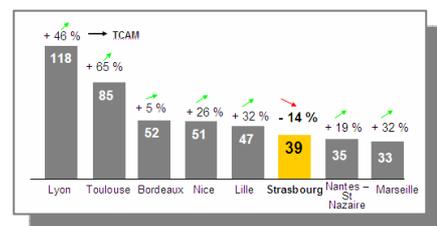
## 1. Strasbourg, métropole intermédiaire

Huitième agglomération de France par sa population, Strasbourg constitue une métropole intermédiaire dont **le développement est contraint par un poids limité sur le plan démographique et économique**. Bien qu'elle demeure une métropole de milieu de classement, elle bénéficie dans les baromètres internationaux d'un rayonnement relativement supérieur à son poids économique réel.



Strasbourg, un rayonnement supérieur au poids réel (Source : Ernst & Young)

Ce statut intermédiaire se retrouve au niveau de l'accueil des Investissements Directs Etrangers (IDE, 6<sup>ème</sup> métropole française). Traditionnel moteur économique de l'Alsace, **les IDE enregistrent à Strasbourg une baisse tendancielle** (-14 % de moyenne sur 5 ans).



Strasbourg, seule métropole française à connaître une baisse tendancielle des IDE (source : Ernst & Young European Investment Monitor, 2008)

## 2. Strasbourg, métropole internationale en devenir

Strasbourg bénéficie d'un rayonnement lié à un **statut européen largement reconnu** par les décideurs, lié à la présence d'institutions européennes. Ce statut institutionnel doit évoluer vers une métropole économique internationale.

**Certains équipements limitent toutefois aujourd'hui la capacité de Strasbourg à se porter au niveau des métropoles européennes** de premier plan : le succès de la desserte TGV est en effet assombri par la perte de vitesse de l'aéroport. Par ailleurs, les équipements d'accueil d'événements économiques ont besoin d'être modernisés et restructurés.

Fortement dépendante de la présence de grands groupes étrangers (39% de l'emploi industriel), le tissu économique strasbourgeois souffre de **l'absence de centres de décisions européens ou mondiaux** (notamment depuis le départ d'Aventis).

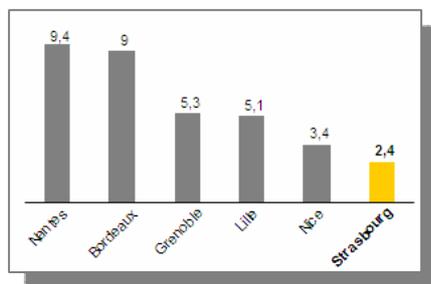
### 3. **Strasbourg, métropole transfrontalière**

Strasbourg est une **métropole transfrontalière en construction**. Pour des raisons historiques, son développement économique et urbain s'est réalisé à 180 degrés, adossé à la frontière rhénane. Le développement programmé d'infrastructures de transport et les projets initiés dans le cadre de l'Eurodistrict doivent donner corps à une stratégie économique envisagée à 360 degrés, partagée de part et d'autre du Rhin.

Strasbourg s'insère dans un espace régional dynamique, le **Rhin Supérieur**<sup>1</sup>, structuré par un réseau de métropoles. Au-delà du rôle moteur de Strasbourg dans le Bas-Rhin et en Alsace, elle doit renforcer ses liens dans l'espace du Rhin Supérieur pour en devenir la locomotive économique.

### 4. **Strasbourg, métropole économique**

Strasbourg, qui décélère sur l'attraction d'investissements directs étrangers, doit réaffirmer son potentiel de développement économique endogène. **Le niveau de création d'emplois et d'entreprises est plus faible** que dans la plupart des métropoles concurrentes. De la même manière, le taux de défaillance des entreprises est élevé (21,7 ‰ en 2007). Strasbourg présente un tissu d'entreprises moins dense que dans d'autres grandes métropoles (11,1 entreprises pour 1000 habitants, contre 13,7 à Rennes, 14 à Toulouse ou 18 à Nice). La culture de l'entrepreneuriat est à réactiver.



Strasbourg connaît une évolution faible de l'emploi salarié privé entre 2004 - 2007  
(source : Unedic)

<sup>1</sup> La région métropolitaine du Rhin Supérieur réunit Karlsruhe, Strasbourg, Fribourg, Mulhouse, Bâle

Si le tissu industriel reste une composante forte de l'économie du territoire (agro-alimentaire, mécanique, automobile, santé), **son caractère généraliste le rend peu visible**. Strasbourg souffre également **d'une présence trop rare de grands leaders industriels ou tertiaires** sur les secteurs économiques clés. Il s'agit par conséquent d'aider la mutation des secteurs traditionnels vers les activités créatrices d'emploi et à plus forte valeur ajoutée, et de faire émerger les secteurs de pointe de demain (biotechnologies, cleantechs, numérique, activités tertiaires et créatives...)

L'offre territoriale d'accueil et d'accompagnement d'activités économiques est à développer. Outre **l'absence d'un quartier d'affaires à vocation internationale**, le développement de parcs d'activités se heurte à **la rareté du foncier disponible à court terme** sur le territoire de la CUS, qui pose la question de la gestion d'un développement de l'offre au-delà de ses limites.

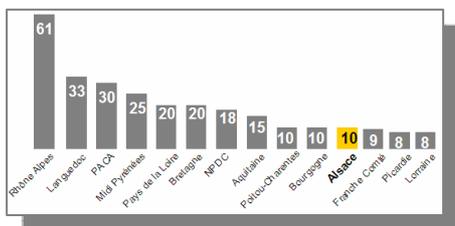
### 5. **Strasbourg, métropole innovante dans toutes ses formes**

Strasbourg bénéficie d'une tradition **dans l'économie sociale et solidaire**, qui se traduit notamment par un mouvement coopératif et mutualiste fort (Crédit Mutuel, Coop'Alsace...). Cela permet à Strasbourg d'asseoir sa vocation de métropole d'innovation sociale et solidaire, et d'assurer une meilleure cohésion sociale.

Strasbourg est ensuite **un pôle d'enseignement supérieur et de recherche majeur**, notamment grâce à la présence de **l'Université unique de Strasbourg**, reconnue dans les classements mondiaux et renforcée par le programme national de développement des campus d'excellence (Opération Campus). Ce potentiel de recherche se traduit par **l'une des plus importantes densités scientifiques de France**, mais il reste **essentiellement le fait de la recherche publique**, les dépenses de recherche privée étant en retrait vis-à-vis d'autres régions.

**Cet atout scientifique est insuffisamment valorisé sur le plan économique** : la CUS se distingue par le nombre peu élevé de « start-up » créées et présente un retard important sur les indicateurs de création d'entreprises

innovantes par rapport aux métropoles concurrentes, en partie lié à la nature du tissu industriel et à un certain déficit de plateforme de R & D.



*L'Alsace se situe au 9<sup>ème</sup> rang de la création d'entreprises innovantes (source : MESR, 2009)*

### **Une impulsion collective initiée par la CUS**

Forte de ces constats, la Communauté urbaine de Strasbourg a initié en janvier 2009 une démarche visant à élaborer la feuille de route stratégique : Strasbourg Eco 2020. Quatre groupes de travail ont ainsi régulièrement réuni pendant six mois une centaine d'acteurs

représentatifs de l'ensemble de la communauté économique du territoire.

#### Groupe 1 : Marketing territorial

- ⇒ Positionnement stratégique de la CUS
- ⇒ Plan marketing économique

#### Groupe 2 : Dynamiques sectorielles

- ⇒ Identification de secteurs clés
- ⇒ Plan d'actions sectoriel

#### Groupe 3 : Offre territoriale

- ⇒ Réflexions et plan d'actions sur les équipements et infrastructures
- ⇒ Zones d'activités économiques
- ⇒ Accompagnement à l'innovation

#### Groupe 4 : Agglomération et tissu entrepreneurial

- ⇒ Dispositifs et actions en faveur de l'entrepreneuriat
- ⇒ Réflexions sur la gouvernance future de la stratégie économique



# 1. Une ambition stratégique pour 2020 : Strasbourg, laboratoire européen

## **Strasbourg, ville libre et humaniste**

Strasbourg est historiquement une ville libre, par son statut médiéval de ville libre longtemps préservé, par l'ancrage fort de l'identité alsacienne mais aussi de par l'enjeu symbolique qu'elle a représenté au cours des conflits (dès la période révolutionnaire où elle fut le berceau de la « Marseillaise »). Cette liberté créative est largement révélée au niveau culturel et pourrait trouver également un nouveau terrain d'expression dans le champ économique.

La valeur humaniste compte parmi les fondements de l'identité strasbourgeoise. Elle est le fruit d'un riche passé technique et intellectuel, animé par des personnalités liées à l'histoire de la ville et ayant marqué de leur empreinte la cause humaniste : Gutenberg, Goethe, Calvin (Strasbourg est considéré comme un bastion de la Réforme), Albert Schweitzer, Marc Bloch ou René Cassin (à la tête de la Cour Européenne des Droits de l'Homme - CEDH). Ce statut de place forte de l'humanisme est aujourd'hui symbolisé par la présence des premières institutions internationales dédiées à la protection des droits de l'Homme (Conseil de l'Europe et CEDH).

La valeur humaniste se traduit également par le poids important dans le tissu local d'un modèle d'entreprises plaçant l'homme au cœur de son organisation, l'économie sociale et solidaire, qui se reflète par la présence de structures mutualistes ou coopératives.

## **D'une capitale européenne institutionnelle à une métropole économique européenne d'influence**

Carrefour de l'Europe, ville de réconciliation, siège du Parlement européen... Strasbourg a hérité d'un statut institutionnel de capitale européenne. Ce statut lui confère un rayonnement européen supérieur à son poids démographique. Cependant **Strasbourg n'a pas à ce jour atteint le rang de métropole économique européenne**, objectif de la stratégie qui pourrait se décliner selon 3 niveaux :

- dans un premier temps, devenir une métropole transfrontalière et européenne achevée à 360 degrés, envisageant son développement économique à l'échelle de l'Eurodistrict ;
- dans un second temps, s'imposer comme la locomotive économique et le point d'ancrage de la région métropolitaine du Rhin supérieur ;
- dans un troisième temps, s'affirmer comme une métropole interconnectée aux réseaux européens internationaux sur ses secteurs forts et ses valeurs clés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit **la feuille de route stratégique : Strasbourg Eco 2020**.

## **Un nouveau positionnement économique à horizon 2020 : « Strasbourg, laboratoire européen »**

Cinq valeurs ont émergé des différents ateliers et consultations, ainsi que quatre secteurs clés<sup>2</sup>.

Ces « 5 E » strasbourgeois (Européenne, Entreprenante, Expérimentale, Écologique et Éthique) fondent le socle de l'identité économique du territoire et de son positionnement *Strasbourg, laboratoire européen*.



*Strasbourg construit l'avenir en développant, sur le plan économique, les nouvelles formes de la construction européenne de demain.*

### **1. Strasbourg européenne**

Le caractère européen de Strasbourg est lié à son histoire, son statut institutionnel et sa position géographique.

Strasbourg est une métropole transfrontalière qui doit continuer de se construire de part et d'autre du Rhin. La dimension franco-allemande confère ainsi une double culture précieuse aux Strasbourgeois.

Dans un périmètre plus élargi, les échanges avec la Suisse, la Belgique et le Luxembourg renforcent le code génétique européen de Strasbourg, qui est également perçue aujourd'hui comme une porte d'entrée vers les pays d'Europe de l'Est.

<sup>2</sup> Voir page 7

Enfin, la présence du siège du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'Homme et d'autres organisations européennes symboliques (Eurocorps, Arte...) sont aujourd'hui les premiers vecteurs du rayonnement international de Strasbourg.

Cette dimension internationale et résolument européenne représente un atout intrinsèque sur lequel la communauté d'affaires doit faire levier.

### **2. Strasbourg entreprenante**

Alors qu'un nécessaire renforcement du tissu de PME strasbourgeoises se fait ressentir, l'entrepreneur alsacien peut capitaliser sur une image positive et un bon niveau de qualité reconnu dans d'autres régions françaises et européennes. Deux caractéristiques de l'entrepreneuriat strasbourgeois peuvent aujourd'hui être renforcées et valorisées : la capacité immédiate de rayonner sur un double marché (franco-allemand), mais également d'explorer des projets créatifs relevant de toutes les dimensions économiques, sociales, culturelles et solidaires.

### **3. Strasbourg expérimentale**

Strasbourg est un terrain d'expérimentation pour l'innovation dans sa diversité : expérimentation académique (Université internationale de l'Espace), technologique (nouveaux véhicules hybrides Toyota-EDF), urbaine (précurseur sur le tramway et l'usage du vélo), mais également sociale et européenne (formations bilingues).

En pratique, Strasbourg s'est, par exemple, illustrée comme terrain d'expérimentation :

- du porte-monnaie électronique « Monéo », précurseur des technologies de paiement sans contact,
- du développement de l'auto-partage avec la coopérative Auto'trement, qui allie écomobilité et entrepreneuriat innovant.

### **4. Strasbourg écologique**

De par sa proximité géographique et culturelle avec l'Allemagne, Strasbourg bénéficie d'une image de précurseur pour la qualité environnementale de son tissu urbain. La crise

2008-2009 a montré qu'un nouveau modèle de développement est à inventer, ce qui pourrait se traduire par l'émergence d'un pôle d'excellence cleantechs au niveau alsacien.

Strasbourg est également engagée dans l'appel à projet « Ecocité », qui puise dans les racines de la ville pour en faire une métropole du futur. L'écocité est le lieu du renouvellement de la construction de la ville, le lieu d'un nouveau mode de vie urbain qui repose notamment sur l'éco-mobilité, le post-carbone et l'économie innovante.

### 5. Strasbourg éthique

La tradition de l'économie sociale et solidaire confère à la métropole strasbourgeoise l'image d'une ville propice au développement de modèles économiques alternatifs. Cela passe également

par de nouveaux modes de gouvernance, plus ouverts sur les partenaires et le dialogue social, en particulier en matière de développement économique.

De par sa tradition ancrée sur les sciences humaines, Strasbourg contribue à la création d'une pratique éthique, au cœur de différents courants de pensée.

*Strasbourg possède ainsi aujourd'hui tous les ingrédients pour être un laboratoire d'expérimentation pour les entrepreneurs européens, responsables écologiquement et éthiquement. Ces 5 valeurs forment l'ADN strasbourgeois et constituent le fondement de sa différence dans la compétition internationale.*

#### Strasbourg, laboratoire européen : objectifs et indicateurs clés

	Indicateurs - objectif	Aujourd'hui (2009)	objectif 2015	objectif 2020
<b>Européenne</b>	Augmentation du nombre de centres de décisions européens (entreprises étrangères, institutions, organisations internationales) *	73	+ 5	+ 15
<b>Expérimentale</b>	Développement d'expérimentations technologiques ou sociales significatives	1	3 (cumul)	5 (cumul)
<b>Entrepreneante</b>	Progression dans le classement ECER (France) **	9ème	5ème	4ème
<b>Ecologique</b>	Augmentation de la création du nombre d'entreprises "cleantech" sur le territoire***	50	75	100
<b>Ethique</b>	Organisation d'événements majeurs dans différents domaines relevant de l'éthique (bioéthique, droits de l'homme, etc.)	Indicateur en cours de construction		

\* Nombre de sièges sociaux à vocation européenne, d'institutions et d'organisations internationales (hors représentations diplomatiques et consulaires).

\*\* Le classement ECER vise à comparer les performances de métropoles européennes sur le plan de l'entrepreneuriat. L'initiative a pour objectif de suivre non seulement l'évolution de la satisfaction des entrepreneurs vis-à-vis de politiques publiques en faveur de la création d'entreprise, mais également de mieux connaître leurs attentes et les marges de progrès à l'échelle des territoires.

\*\*\* Nombre d'entreprises sur la CUS qui développent des produits et services entrant dans la définition des éco-technologies au sens de la DGCS, c'est-à-dire visant à réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

## Quatre secteurs clés pour construire le futur

La dynamique nouvelle de développement économique lancée par Strasbourg doit bénéficier à la diversité de son tissu économique et notamment à ses secteurs traditionnels : agroalimentaire, BTP, pharmacie, mécanique, automobile, industries électriques et électroniques, tourisme... Mais elle doit également porter le développement de secteurs clés pour le futur de l'économie strasbourgeoise. Quatre

secteurs clés - pour lesquels l'agglomération dispose d'atouts déterminants et qui se positionnent sur des marchés porteurs - se démarquent aujourd'hui et viendront renforcer le positionnement de Strasbourg laboratoire européen : les technologies médicales et thérapies nouvelles, les mobilités innovantes et multimodales, le tertiaire supérieur international, ainsi que les activités créatives.

### Technologies médicales et thérapies nouvelles

Européenne ● Entreprenante ● Expérimentale ● Ecologique ● Ethique ●

#### Description du secteur clé

Ce secteur réunit les technologies médicales, la production de biomédicaments et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) appliquées à la santé. Les **technologies médicales** contribuent à améliorer les outils de diagnostic, l'imagerie médicale, les instruments médico-chirurgicaux, la correction fonctionnelle (prothèses, implants...) etc. Les **biomédicaments**, issus d'organismes vivants ou du génie génétique, complètent l'offre de médicaments issus de la chimie. Enfin, les **TIC / santé** forment le socle du MAD/HAD (Maintien A Domicile / Hospitalisation A Domicile)

#### Atouts de Strasbourg

La CUS compte plus de 10 000 emplois dans le secteur de la santé, et plus d'une cinquantaine d'entreprises innovantes dans le secteur des technologies médicales et thérapies nouvelles. Ce secteur est structuré par le pôle de compétitivité mondiale Alsace Biovalley, très dynamique sur l'agglomération.

L'agglomération dispose par ailleurs :

- de compétences fortes en technologies médicales : l'IRCAD, le CHU et ses spécialités médico-chirurgicales, etc.
- de leaders mondiaux de la bioproduction : Transgène, Lilly, Sanofi Aventis, Octapharma...
- de PME actives dans les TIC pouvant participer aux projets de MAD/HAD.

#### Attrait du secteur clé

Les marchés européens, d'une part, des **technologies médicales**, et d'autre part, des **biomédicaments** et des **TIC pour la santé** sont estimés respectivement à environ 55, 4 et 20 milliards d'euros. Constituant des réponses à des besoins croissants du fait du vieillissement de la population, ces marchés présentent une croissance forte, de l'ordre de + 10 à 15 % par an. Par ailleurs, ces activités dégagent de fortes valeurs ajoutées, en particulier pour les technologies médicales et les applications des TIC pour la santé.

## Mobilités innovantes et multimodales

Européenne ● Entreprenante ● Expérimentale ● Ecologique ● Ethique ●

### Description du secteur clé

Le secteur des mobilités innovantes et multimodales inclut les **transports doux**, sobres en énergie et peu coûteux, les **véhicules propres** (électriques, hybrides, à hydrogène...), écologiques et adaptés à différents modes d'utilisation, ainsi que la **logistique multimodale**, qui s'appuie à Strasbourg sur les interfaces portuaires et ferroviaires pour un fret plus écologique et plus économique.

### Atouts de Strasbourg

**Logistique multimodale** : Strasbourg constitue un grand pôle logistique, et un pôle industriel important dans un territoire multimodal. Son Port Autonome, 2<sup>ème</sup> port fluvial intérieur français, constitue la principale plateforme intermodale bas-rhinoise pour le transport de marchandises, bénéficiant d'une ouverture maritime par le Rhin et de liaisons ferrées performantes (gare TGV, extension des LGV Rhône et Est).

L'expérimentation de **transports doux** et **véhicules propres** (Cristal de Lohr, VHR de Toyota-EDF) est encouragée par les réalisations réussies (tram).

Le pôle de compétitivité Véhicule du futur, partenaire de la CUS, constitue un élément clé pour le développement de ce secteur.

La CUS compte de l'ordre de 4 000 emplois dans les transports publics et la logistique.

### Attrait du secteur clé

Le marché européen des transports collectifs est estimé à 250 milliards d'euros, avec une forte croissance (+ 10 % par an) et une forte valeur ajoutée dans les **transports doux**. La **logistique** représente quant à elle un marché de 900 milliards d'euros en Europe, et un emploi en progression régulière.

Le secteur des mobilités innovantes et multimodales répond à la fois à des ambitions européennes et de développement durable de Strasbourg.



## *Tertiaire supérieur international*

Européenne ● Entreprenante ● Expérimentale ● Ecologique ○ Ethique ●

### Description du secteur clé

Outre l'important secteur **bancaire et tertiaire** strasbourgeois, le secteur clé « tertiaire supérieur international » comprend également la **rencontre économique** (organisation d'événements à contenu intellectuel, sur des sujets scientifiques, économiques...), ainsi que la **Propriété Intellectuelle (PI)** et le **management public européen**.

### Atouts de Strasbourg

**Rencontres économiques** : un Parc des expositions et un Palais des congrès en voie de modernisation, une tradition de rencontres scientifiques, des capacités hôtelières élevées.

De fortes spécificités en **propriété intellectuelle** et en **management public**, avec la présence à Strasbourg d'institutions européennes, du Pôle Européen d'Administration Publique (PEAP - incluant l'ENA, l'Inet, le CEES, l'IHEE...), de l'Institut Européen de l'Entreprise et de la Propriété Intellectuelle (IEEPI) et du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI).

Des **activités bancaires et de services aux entreprises** qui représentent environ 50 000 emplois dans l'agglomération, avec une activité importante en matière de droit international.

### Attrait du secteur clé

**Secteur bancaire** : un marché d'environ 700 milliards d'euros (produit net bancaire) en Europe, avec un très fort niveau de valeur ajoutée.

**Rencontres économiques** : un marché européen estimé à 20 à 30 milliards d'euros, en progression d'environ 5 % par an, avec un impact fort sur d'autres secteurs d'activités.

**Propriété intellectuelle** : un marché européen en progression de 5 à 10 % par an, évalué à 5 milliards d'euros.

**Un pôle de management public**, référence européenne en matière de formation.

Un secteur clé offrant globalement une réponse forte aux ambitions européennes de Strasbourg.

## Activités créatives

Européenne ● Entreprenante ● Expérimentale ● Ecologique ○ Ethique ●

### Description du secteur clé

Le secteur des activités créatives inclut en particulier les **applications de l'image et du multimédia** pour la création de contenus numériques (scientifiques, artistiques, culturels, éducatifs...), la **production culturelle**, ayant pour objet de valoriser la production des équipements culturels de Strasbourg, ainsi que **les métiers d'art**.

### Atouts de Strasbourg

Une activité **multimédia** dynamique qui s'appuie notamment sur le pôle image iconoval et des compétences scientifiques de haut niveau (Holo3, LSIIIT, Insa...), et qui a récemment vu apparaître une dizaine d'entreprises innovantes.

Une diversité d'acteurs reconnus à l'échelle nationale et européenne, impliqués dans la **production culturelle** (Opéra du Rhin, TNS, Laiterie, Esad, Arte...), ainsi que des fonds muséologiques et

gisements patrimoniaux de premier plan.

**Artisanat d'art** : des savoir-faire spécifiques reconnus (travail de la pierre, du verre, de la terre, du bois...), un ancrage territorial fort et des labels prestigieux.

### Attrait du secteur clé

La **production culturelle** (spectacles, expositions...) représente, au niveau européen, un marché important de l'ordre de 650 milliards d'euros.

Les marchés européens de la **création multimédia** et des **métiers d'arts** sont quant à eux estimés respectivement à environ 100 et 35 milliards d'euros.

Le secteur des activités créatives présente par ailleurs de bons niveaux de valeur ajoutée – en particulier pour les applications de l'image et du multimédia – mais aussi de création d'emplois.

## Une gouvernance partenariale et un pilotage coordonné

Affirmer Strasbourg comme une métropole économique d'influence en Europe est une ambition partagée par les acteurs économiques et institutionnels du territoire.

La feuille de route stratégique : Strasbourg Eco 2020 est une entreprise collective dont la réussite passe par l'implication des partenaires de la CUS.

Dès lors, son pilotage sera assuré par un modèle de gouvernance partenarial et coordonné. Cette organisation coordonnée doit permettre un leadership politique fort portant la démarche et une concertation régulière renforçant la performance.

Cette dimension résolument partenariale se retrouve dans les quatre niveaux du schéma de gouvernance :

► **Le Comité stratégique**, instance d'impulsion et de décision

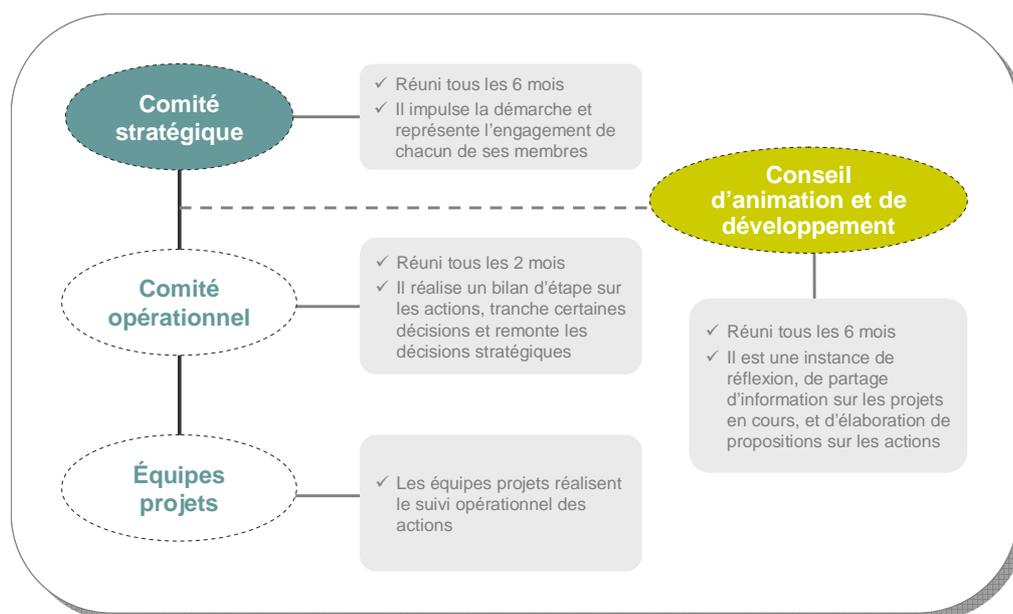
- CUS (3 représentants)
- Conseil Général (1 représentant)
- Conseil Régional (1 représentant)
- Université de Strasbourg (1 représentant)
- CCI (1 représentant)
- Chambre des Métiers d'Alsace (1 représentant)
- Ortenau (1 représentant)
- Leaders industriels et économiques emblématiques du territoire (4 leaders)

► **Le Conseil d'animation et de développement**, instance de réflexion, de propositions d'évaluations réunissant une cinquantaine d'acteurs socio-économiques représentatifs.

► **Le Comité opérationnel**, instance de suivi et de décision sur les actions :

- Directeurs généraux des institutions partenaires (ou leurs représentants) et directeurs économiques
- Chefs de projet

► **Les équipes projets**, instances de mise en œuvre opérationnelle des actions, réunissant, autour d'un chef de projet, des équipes susceptibles de s'étendre à des acteurs extérieurs à la démarche.



## 2. Un plan d'actions pour faire la différence en Europe

### ***5 axes opérationnels***

Afin de répondre aux grands enjeux de développement économique du territoire, la feuille de route stratégique : Strasbourg Eco 2020 s'organise autour de 5 axes opérationnels de manière transversale :

- ▶ Entrepreneuriat
- ▶ Innovation
- ▶ Equipements et infrastructures
- ▶ Rayonnement et attractivité
- ▶ Emploi et compétences

Ces axes, qui structurent l'ambition économique du territoire, sont enrichis par ailleurs de 38 actions concrètes.

**Axe 1****Entrepreneuriat****Les défis**

- Le pilier endogène doit s'affirmer comme le premier moteur du développement économique de la CUS. Sa position géographique privilégiée et son caractère cosmopolite sont autant d'atouts pour en faire le berceau de projets d'affaires dimensionnés pour l'Europe
- Strasbourg doit redynamiser la création d'entreprise afin de dépasser une performance en la matière plus faible que la plupart des métropoles concurrentes, combinée au taux de défaillance le plus élevé (21,7 % en 2007)
- Son tissu économique est marqué par l'absence relative de leaders dans les segments à fort potentiel

**Les ambitions**

- Insuffler une dynamique entrepreneuriale, en l'inscrivant dans une dimension européenne, partout où elle s'exprime : dans les groupes, dans les start-ups, les PME, l'université, l'entrepreneuriat social et solidaire
- Clarifier et renforcer l'offre de services à la création d'entreprise

**Indicateurs d'évaluation**

- Progression dans le classement ECER (*Le classement ECER vise à comparer les performances de métropoles européennes sur le plan de l'entrepreneuriat*)
- Taux de création d'entreprises (pour 1000)
- Nombre de créateurs d'entreprises accompagnés par le dispositif (par an)
- Taux de pérennité des entreprises accompagnées
- Organisation à Strasbourg d'un événement européen autour de l'entrepreneuriat
- Nombre de création de SCOP par an (*SCOP : Société Coopérative de Production*)
- Nombre d'entrepreneurs salariés en Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE)

**Actions transversales**

- A1.** Mettre en place un dispositif complet d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises
- A2.** Créer des sites d'hébergements pour les nouvelles entreprises : Pépinière franco-allemande ; Pépinière généraliste (Haute pierre), Hôtel des Forges
- A3.** Faire émerger un pôle entrepreneuriat européen à l'Ecole de Management de Strasbourg
- A4.** Organiser la semaine européenne de l'entrepreneuriat, déclinée en plusieurs événements (dont certains à destination du grand public)
- A5.** Structurer l'animation et l'offre d'accompagnement du secteur de l'économie sociale et solidaire

**Exemples d'actions sectorielles****Technologies médicales et thérapies nouvelles**

- Instaurer des outils et services nécessaires au succès de projets reliant l'hôpital, l'université et les entreprises

**Tertiaire supérieur international**

- Mettre en place les outils et services nécessaires à l'agglomération pour conserver une avance concurrentielle en propriété intellectuelle

**Axe 2****Innovation****Les défis**

- La CUS dispose d'un potentiel d'innovation fort et constitue un pôle d'enseignement supérieur et de recherche majeur, se traduisant par l'une des plus fortes densités scientifiques en France
- Le potentiel d'innovation repose largement sur la recherche publique, les dépenses de R&D privées étant en retrait
- Enfin, l'atout scientifique est insuffisamment valorisé sur le plan économique, la CUS affichant notamment une performance en retrait sur la création d'entreprises innovantes et la diffusion au sein des PME existantes

**Les ambitions**

- Renforcer le potentiel d'innovation du territoire et sa valorisation économique
- Favoriser une dimension véritablement européenne des projets innovants

**Indicateurs d'évaluation**

- Nombre d'entreprises lauréates du concours OSEO d'aide à la création d'entreprise de technologie innovante
- Nombre d'entreprises issues de projets accompagnés par les incubateurs
- Nombre de projets de recherche locaux valorisés par les instituts de transfert / valorisation
- Nombre de projets de recherche labellisés par l'European Research Council (ERC) ou le Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique (PCRDT)
- Part de la dépense de R&D privée
- Investissements Directs Etrangers (IDE) sur des centres de R&D
- Nombre de projets de R&D collaboratifs associant partenaires publics et privés

**Actions transversales**

- B1.** Développer un Parc d'Innovation de niveau international
- B2.** Réaliser un biocluster au sein de l'hôpital
- B3.** Créer des plateformes technologiques notamment dans le cadre des pôles de compétitivité
- B4.** Développer le Bioparc 3 sur le Parc d'Innovation d'Illkirch
- B5.** Développer une plateforme « Imagerie »
- B6.** Mettre en œuvre le projet « Les Portes de l'Innovation »
- B7.** Renforcer les partenariats universitaires et scientifiques avec les établissements du Rhin Supérieur
- B8.** Augmenter le nombre d'entreprises cleantechs dans la CUS
- B9.** Favoriser le développement des process économes en énergie et à faibles impacts environnementaux au sein des entreprises de la CUS

**Exemples d'actions sectorielles****Mobilités innovantes multimodales**

- Faire de l'agglomération le territoire privilégié d'expérimentation de solutions de mobilité innovantes

**Activités créatives**

- Ouvrir les métiers d'art sur la création et l'innovation en encourageant les partenariats des entreprises avec la recherche et l'enseignement

**Axe 3** *Équipements et infrastructures*

**Les défis**

- L'arrivée du TGV en 2007, les projets de LGV Rhin-Rhône, l'extension de la LGV Est renforcent une position carrefour, assombrie par les difficultés de l'aéroport
- L'offre territoriale d'accueil d'activités économiques présente des signaux d'alerte. Outre l'absence d'un pôle d'affaires de dimension internationale (contrairement aux autres « métropoles TGV »), le développement de zones d'activités se heurte à la rareté du foncier disponible à court terme sur le territoire de la CUS
- Strasbourg manque enfin d'un projet urbain ambitieux et novateur, qui contribue au dynamisme économique de nombreuses métropoles européennes

**Les ambitions**

- Consolider et développer une offre territoriale au niveau des métropoles européennes
- Concrétiser la dimension transfrontalière dans les équipements et les infrastructures
- Renforcer l'accessibilité de la métropole en partenariat avec l'Etat et les collectivités locales

**Indicateurs d'évaluation**

- Evolution du trafic aéroportuaire
- Rythme de mise en commercialisation du foncier économique
- Taux de satisfaction des entreprises sur l'offre de services des Zones d'Activités Economiques
- Nombre de capitales européennes desservies quotidiennement
- Demande placée de bureaux et de locaux d'activités
- Taux de progression des retombées économiques directes et indirectes dans le secteur de la rencontre économique

**Actions transversales**

- C1.** Développer un quartier d'affaires international, signature métropolitaine internationale de Strasbourg (Wacken et quartier Gare)
- C2.** Coordonner une stratégie d'accessibilité internationale
- C3.** Réaliser un grand projet urbain transfrontalier
- C4.** Moderniser le Parc des Expositions et le Palais de la Musique et des Congrès
- C5.** Réaliser un schéma de positionnement des zones d'accueil d'activités économiques (y compris hors CUS)
- C6.** Créer de nouvelles Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- C7.** Améliorer l'animation des zones d'activités et renforcer leur offre de services
- C8.** Mettre en œuvre un schéma d'urbanisme commercial
- C9.** Développer l'aménagement numérique de la CUS

**Exemples d'actions sectorielles**

**Technologies médicales et thérapies nouvelles**

- Créer une maison de la télémédecine, centre d'usage et d'innovation

**Mobilités innovantes et multimodales**

- Renforcer les interfaces intermodales portuaires et le nœud ferroviaire de Strasbourg

**Axe 4****Rayonnement et Attractivité****Les défis**

- Strasbourg bénéficie d'un rayonnement lié à un **statut européen largement reconnu** et ancré chez les décideurs économiques
- La métropole strasbourgeoise continue ainsi de bénéficier d'une notoriété supérieure à son poids démographique
- Ce rayonnement reste cependant trop largement lié à la présence d'institutions européennes
- Ce statut encore trop institutionnel doit évoluer vers celui d'une métropole économique internationale

**Les ambitions**

- Capitaliser sur la « plus value européenne » de Strasbourg pour accroître son rayonnement international
- Oser rappeler que l'Europe économique se construit aussi à Strasbourg
- Amplifier l'activité touristique tout au long de l'année

**Indicateurs d'évaluation**

- Augmentation du nombre de centres de décisions européens
- IDE d'origine extra européenne (Strasbourg porte d'entrée vers l'Europe)
- Classement E-REGI (*European Regional Economic Growth Index, qui identifie les métropoles européennes où la demande immobilière devrait être la plus importante compte tenu de critères variés*)
- Baromètres d'attractivité Ernst & Young
- Occurrences dans la presse internationale
- Nombre d'événements internationaux (congrès, expositions, colloques...)
- Nombre d'étudiants français et étrangers
- Nombre de visiteurs étrangers
- Nombre de visiteurs sur le site web économique

**Actions transversales**

- D1.** Renforcer la prospection d'investisseurs, en particulier dans les 4 secteurs clés, mais aussi auprès des talents, chercheurs, ONG
- D2.** Développer une stratégie sélective de présence sur les salons clés
- D3.** Renforcer le réseau des ambassadeurs
- D4.** Structurer les relations avec la presse économique
- D5.** Développer le portail web économique de la région strasbourgeoise
- D6.** Mettre en œuvre un plan de web marketing (présence sur les réseaux sociaux et nouveaux médias)
- D7.** Assurer sur les pays stratégiques un suivi et une animation de réseau des étudiants étrangers passés à Strasbourg
- D8.** Disposer des outils d'intelligence économique par rapport aux secteurs clés et aux cibles de l'agglomération
- D9.** Assurer un suivi et un programme de fidélisation des leaders économiques
- D10.** Optimiser l'accueil des cadres et résidents étrangers
- D11.** Conforter le rang de Strasbourg, ville internationale, en s'appuyant sur le potentiel linguistique

**Exemples d'actions sectorielles****Mobilités innovantes et multimodales**

- Expérimenter des modes de transports originaux et durables au sein de l'agglomération (exemple : solution de transport public sans chauffeur)

**Tertiaire supérieur international**

- Développer une offre de formations en management public européen pour laquelle Strasbourg peut se positionner en leader européen

**Activités créatives**

- Mettre en place un programme d'accompagnement des acteurs du secteur à l'export

**Axe 5**
**Emploi et compétences**
**Les défis**

- La situation de l'emploi dans la région strasbourgeoise a connu une évolution négative au cours des dernières années : le taux de chômage a rejoint la moyenne nationale alors qu'en 2000, il était encore inférieur de 2 points à celle-ci
- La nouvelle ambition économique de la CUS devra donc avoir pour priorité de développer l'accompagnement au retour à l'emploi, sur un territoire qui concentre la totalité des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) du département, dont 2 classées Zones Franches Urbaines (ZFU : le Neuhof et HautePierre)
- La tradition de l'économie sociale et solidaire peut constituer dans cette perspective un atout différenciant pour développer des formes innovantes d'insertion dans l'emploi, que la stratégie économique devra intégrer

**Les ambitions**

- Adapter les emplois et compétences aux priorités économiques de l'agglomération par l'enseignement, la formation, l'information sur les grands secteurs de demain
- Renforcer la capacité de chacun à occuper un emploi décent et prévenir le risque de perte d'emploi
- Mobiliser les moyens dispersés dans un environnement institutionnel complexe autour d'un projet de territoire

**Indicateurs d'évaluation**

- Croissance du taux d'emploi
- Nombre d'étudiants ayant recours à l'apprentissage
- Taux d'emploi dans les ZUS
- Part des moins de 25 ans dans les demandeurs d'emploi
- Croissance de la part d'emploi de l'économie sociale et solidaire.

**Actions transversales**

- E1.** Développer une offre de services coordonnée pour les recrutements en nombre (nouvelles implantations)
- E2.** Développer l'alternance (promotion auprès des employeurs et du public cible)
- E3.** Mettre en place une gestion territoriale des emplois et compétences sur les secteurs clés
- E4.** Elaborer un programme de développement des compétences pour les publics en difficulté d'accès à l'emploi et de bas niveau de qualification

**Exemples d'actions sectorielles**
**Technologies médicales et thérapies nouvelles**

- Compléter et promouvoir l'offre de formation européenne à tous niveaux (BEP, Bac Pro,...)
- Créer une formation initiale / continue (Bac+2) aux métiers de la bioproduction et en milieu aseptique

**Activités créatives**

- Valoriser, coordonner et enrichir l'offre de formations, au sein d'un pôle de formation aux métiers de la création

## ***7 projets phares à inscrire dans la durée***

Quelques grands projets, organisés et cohérents, doivent permettre d'impulser la stratégie, d'incarner le positionnement « Strasbourg laboratoire européen » et de s'affirmer au sein des métropoles européennes :

- ▶ Un quartier d'affaires international
- ▶ Un grand projet urbain transfrontalier
- ▶ Une stratégie d'accessibilité internationale
- ▶ Un parc d'innovation international
- ▶ Un pôle technologies médicales au sein de l'hôpital
- ▶ Une pépinière franco-allemande
- ▶ Un dispositif complet d'accompagnement à la création d'entreprise

## Projet 1

## Un quartier d'affaires international

### Constats

- Il n'existe pas de pôle tertiaire visible présentant une taille critique sur le territoire de l'agglomération
- Le principal pôle actuel (Place des Halles) présente une taille insuffisante et est perçu avant tout comme un centre commercial
- Les autres activités tertiaires sont principalement accueillies dans les deux zones d'activités « emblématiques » du territoire : le Parc d'Innovation d'Illkirch (PII) et l'Espace Européen de l'Entreprise (E3) à Schiltigheim
- La récente rénovation du site gare centrale (avec l'arrivée du TGV Est) n'a pas été accompagnée de projet de pôle tertiaire

### Ambitions

- Développer un quartier d'affaires articulé autour de la restructuration et de la modernisation du PEX et du PMC au Wacken, marquant la signature internationale de Strasbourg et sa nouvelle ambition
- Soutenir le développement du secteur clé « tertiaire supérieur international »

### Etapas clés de mise en œuvre

- Approfondissement des scénarios de localisation / dimensionnement par la CUS
- Lancement d'une consultation (étude de positionnement et de programmation tertiaire)

### Caractéristiques majeures du projet

- Une taille critique offrant une visibilité suffisante à l'international
- Un développement immobilier en hauteur qui modernise l'image architectural de Strasbourg
- Une offre de services s'inspirant des bonnes pratiques européennes (Zuidas, Euralille...)
- Une accessibilité exemplaire par une localisation au Wacken doublée d'une liaison gare rapide
- Le développement d'un nouveau business model : « Eco-quartier d'affaires européen », une gamme d'offres venant compléter (et non concurrencer) celle des ZAE existantes
- Le renforcement sur le site cible d'une mixité fonctionnelle

### Ce qui est différenciant

- Une accessibilité exemplaire avec Gare (TGV + aéroport à 10 minutes par TER)
- Une complémentarité avec les espaces de rencontre économique localisés sur le site Wacken

## **Projet 2**

## **Un grand projet urbain transfrontalier**

### **Constats**

- Il n'existe pas de projet urbain de grande ampleur sur le territoire de la Communauté urbaine, contribuant à renforcer la visibilité de l'agglomération auprès des décideurs économiques
- L'Eurodistrict n'est aujourd'hui pas suffisamment vécu concrètement par les citoyens
- La route menant au Rhin ne constitue pas un boulevard urbain et marque une discontinuité dans le tissu urbain entre la CUS et le prolongement allemand de la métropole ; l'activité économique peut y être développée

### **Ambitions**

- Développer un projet urbain d'ampleur marquant la visibilité de Strasbourg auprès des décideurs économiques
- Renforcer la dimension transfrontalière de la métropole en la traduisant dans une réalisation urbaine

### **Etapes clés de mise en œuvre**

- Approfondissement des scénarios de localisation / dimensionnement par la CUS
- Lancement d'une consultation (définition des contours et études de faisabilité, positionnement, préprogrammation...)

### **Caractéristiques majeures du projet**

- Un projet réaliste entre Citadelle et Porte de France
- Inventer un nouveau quartier ouvert sur le Rhin et les bassins portuaires où cohabiteront fonctions urbaines, grands équipements structurants, activités industrielles et de services, dans un secteur desservi par le tram. Accompagner l'évolution des activités du Port Autonome de Strasbourg pour développer sur certains secteurs la cohabitation entre activité économique et habitat, et garantir aux industriels la pérennité de leurs installations et les conditions de leur exploitation
- Des aménagements répondant aux normes HQE les plus pointues et une haute qualité architecturale pour donner davantage de visibilité au territoire
- Une mixité fonctionnelle (logements, activité économique, services...) et une desserte en transports en commun
- Un quartier support à un bassin de vie commun (appropriation par les citoyens du fait que le territoire ne s'arrête pas à la frontière), en intégrant à plus long terme au projet des éléments transfrontaliers structurants : projet d'école commune binationale, de zone d'activités transfrontalière...

### **Ce qui est différenciant**

- Un projet urbain avec une forte empreinte transfrontalière / européenne

**Projet 3**

**Une stratégie coordonnée d'accessibilité internationale (schéma métropolitain d'accessibilité)**

**Constats**

- La desserte TGV vers Paris inaugurée en 2007, (LGV qui sera achevée à l'horizon 2015) est un succès commercial important améliorant considérablement la desserte de Strasbourg, mais tarde à faire ressentir ses effets sur le plan économique
- La LGV Rhin-Rhône en cours de construction (mise en service de la branche Est en 2011), et le projet à plus long terme (2015 - 2020) d'extension des LGV vers les capitales de l'Europe de l'Est vont fortement renforcer une position de carrefour géographique pour faire de Strasbourg un hub ferroviaire majeur
- L'Aéroport International d'Entzheim connaît une perte de vitesse importante (baisse forte et régulière de sa fréquentation : - 35 % entre 2006 et 2008), sous l'effet de la double concurrence du rail et des plateformes régionales du Rhin Supérieur (notamment Baden Baden et Bâle-Mulhouse)
- L'engorgement de l'autoroute aux heures de pointe est perçu par les acteurs économiques comme nuisible à l'accessibilité de la métropole ainsi qu'à ses principales zones d'activité situées en périphérie (E3 à Schiltigheim et PII à Illkirch)

**Ambitions**

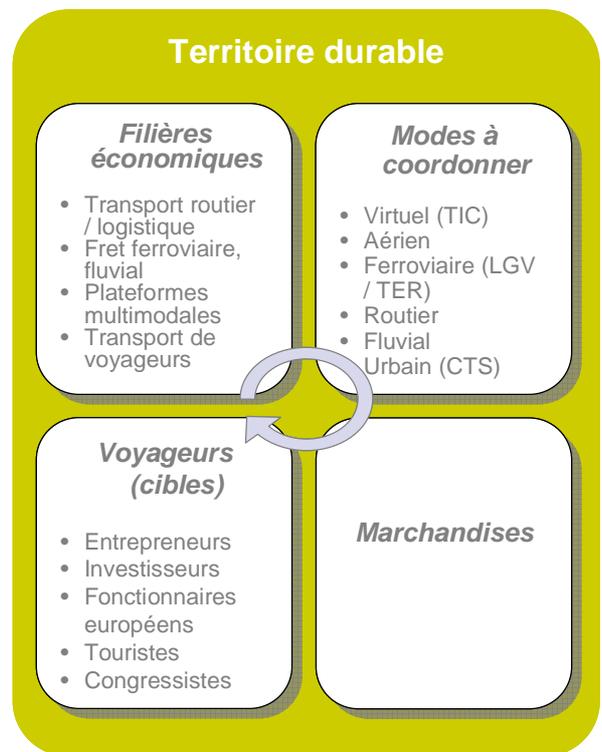
- Coordonner les différents modes et opérateurs pour renforcer la cohérence de la desserte internationale de Strasbourg et mettre en place une stratégie de desserte cadencée
- Renforcer la dimension durable du territoire
- Un objectif : être en capacité de réaliser dans une journée un aller-retour vers la plupart des capitales européennes depuis Strasbourg

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Partager un positionnement efficace de l'aéroport sur des dessertes nationales et internationales complémentaires du réseau ferroviaire

**Caractéristiques majeures du projet**

**Composantes à coordonner dans le cadre du Schéma métropolitain d'accessibilité internationale**



**Ce qui est différenciant**

- Un hub ferroviaire LGV (croisement de plusieurs LGV) ouvert sur l'Europe de l'Est, connecté à une importante offre aéroportuaire régionale

## **Projet 4**

## **Un parc d'innovation de niveau international**

### **Constats**

- L'agglomération ne dispose pas à ce jour de technopôle ou autre site majeur d'innovation de renommée internationale
- Les dispositifs d'aide à l'innovation sont complexes aux yeux de nombreux acteurs du monde économique (notamment chercheurs et entrepreneurs) et disséminés sur le territoire
- Le potentiel (remarquable) de recherche sur le territoire reste largement le fait d'acteurs publics, la recherche privée est à développer
- Le Parc d'Innovation d'Illkirch (PII), prévu pour accueillir le projet Portes de l'Innovation (regroupement sur un même site des structures d'accompagnement à l'innovation et à la valorisation de la recherche), présente un potentiel de foncier disponible adapté à l'aménagement d'un parc d'innovation international

### **Ambitions**

- Doter Strasbourg d'un parc d'innovation performant, de niveau européen
- Accélérer l'ancrage de Strasbourg dans les réseaux d'innovation français et européens
- Développer une véritable stratégie de commercialisation

### **Etapes clés de mise en œuvre**

- Mettre en œuvre le projet « Les Portes de l'Innovation »
- Mettre en place avec les agences spécialisées (Alsace International, ADIRA...) une stratégie ciblée de prospection d'entreprises d'équipes de recherche et de talents étrangers
- Développer l'action auprès des réseaux d'innovation
- Renforcer la promotion du PII et son inscription dans les réseaux des parcs technologiques européens

### **Caractéristiques majeures du projet**

- Un parc d'innovation technopolitain accueillant des activités économiques et des activités de recherche et d'enseignement
- Un regroupement géographique des structures d'accompagnement à l'innovation, et une offre dédiée adaptée aux besoins (étude des besoins en incubateurs puis pépinières)
- Une offre de services renouvelée et s'inspirant des bonnes pratiques européennes (The Park à Prague, Parc de la Plaine de l'Ain...)
- Des équipements et événements permettant la rencontre entre chercheurs et communauté d'affaires
- Une véritable stratégie de commercialisation et de promotion du parc
- Un site parfaitement desservi par les transports collectifs et le réseau cyclable

### **Ce qui est différenciant**

- Le regroupement sur un même site d'entreprises internationales leaders en innovation

## **Projet 5**

## **Un pôle technologies médicales au sein de l'hôpital**

### **Constats**

- Il n'existe pas sur la CUS d'activité permettant une différenciation marquée au niveau européen
- Sur des thématiques mises en avant, telles les biotechnologies ou les transports, il existe une concurrence territoriale très forte
- Des professeurs de renommée mondiale sont présents sur la CUS
- Une success story n'est pas suffisamment valorisée par le territoire : l'IRCAD (Institut de Recherche sur les Cancers de l'Appareil Digestif)
- Un site exceptionnel présente du foncier disponible : l'hôpital civil de Strasbourg

### **Ambitions**

- Devenir la référence européenne en termes de développement de technologies et instrumentation médicales et chirurgicales
- Etre dans les 5 principales villes d'Europe pour le nombre d'entreprises implantées dédiées aux technologies et instrumentation médicales et chirurgicales
- Accueillir 50 entreprises innovantes à l'horizon 2020

### **Etapes clés de mise en œuvre**

- Valider les possibilités de renforcer au sein de l'hôpital la présence d'entreprises ayant besoin de la proximité des patients et des médecins
- Etablir un projet différenciant avec des hôpitaux, des pôles de compétitivité et l'université

### **Caractéristiques majeures du projet**

- Organiser un village des technologies médicales accueillant des jeunes entreprises innovantes au sein de l'hôpital
- Créer un centre de formation unique au monde pour les médecins, en lien avec de nouvelles technologies développées par les industriels du monde entier
- Echanger de bonnes pratiques avec l'IRCAD en tenant compte des aspects autres que la recherche, à savoir : formation, communication, marketing
- Orienté vers l'instrumentation et les technologies médicales, moins concurrentielles que les biotechs, et aux retours sur investissement plus rapides
- Strasbourg est proche de l'Allemagne, leader mondial de la thématique (Karl Storz, Siemens), et représente une alternative intéressante aux USA en raison de la proximité du marché européen
- Utiliser les sites du PII pour les entreprises dont la proximité hospitalière n'est pas indispensable

### **Ce qui est différenciant**

- Un site unique au sein de l'hôpital et au cœur de la ville
- Une proximité efficiente entre médecins, chercheurs, patients et industriels pour de nouvelles possibilités de formation de R&D de tests d'usage
- Des médecins de renommées mondiales experts dans leur thématique

## **Projet 6** *Une pépinière franco-allemande*

### **Constats**

- Le territoire souffre d'un manque en matière d'offre de pépinières d'entreprises
- Strasbourg, qui s'est développée « à 180° », dos au Rhin pour des raisons historiques, se projette aujourd'hui en métropole réellement transfrontalière
- Le développement de l'offre territoriale de zones d'activités doit s'envisager hors CUS (articulation de l'offre CUS et hors CUS) et pourrait poser la question de la faisabilité éventuelle d'une zone d'activités franco-allemande transfrontalière en complément de la pépinière

### **Ambitions**

- Renforcer l'offre strasbourgeoise en accompagnement à l'entrepreneuriat par de l'immobilier dédié
- Renforcer sa dimension transfrontalière en lui donnant corps par l'économie

### **Etapes clés de mise en oeuvre**

- Réaliser les études de marché pour valider le besoin
- Etudier les besoins en termes de services d'accompagnement
- Etudier la faisabilité d'une zone d'activités économiques transfrontalière
- Organiser une consultation / rencontre avec les partenaires du Rhin Supérieur (voire plus largement en Europe) pour envisager un réseau européen de pépinières complémentaires

### **Caractéristiques majeures du projet**

- Une pépinière (et / ou un hôtel d'entreprises) franco-allemande à usage des entreprises présentant des projets pour se développer sur les deux marchés
- Une offre de services adaptée (connaissance des marchés, spécificités juridiques et accompagnement, langues...)
- Une pépinière franco-allemande qui peut s'envisager comme une offre complémentaires de pépinières en réseau, localisées dans différents pays européens
- A terme, une localisation au sein d'une zone d'activités économiques transfrontalière

### **Ce qui est différenciant**

- Le caractère spécifiquement biculturel de l'accompagnement
- Le développement d'une éventuelle zone d'activités économiques transfrontalière avec des spécificités statutaires et un droit à l'expérimentation

**Projet 7** *Un dispositif complet d'accompagnement à la création / reprise d'entreprises*

**Constats**

- La performance en matière de création d'entreprises est inférieure à la plupart des métropoles concurrentes, avec par ailleurs l'un des taux de défaillance les plus élevés
- Le tissu d'entreprises est moins dense que dans d'autres grandes métropoles (11,1 entreprises pour 1000 habitants, contre 13,7 à Rennes, 14 à Toulouse ou 18 à Nice)
- Les dispositifs d'aide à la création sont aujourd'hui diffus et complexes, difficiles à identifier par les porteurs de projet de création
- Un manque important de coordination des acteurs et des dispositifs se fait ressentir

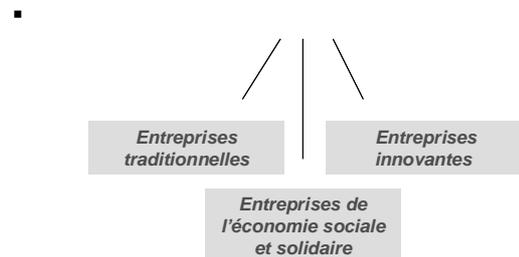
**Ambitions**

- Renforcer la performance de Strasbourg en matière de création et de reprise d'entreprise
- Diffuser une culture de l'entrepreneuriat auprès des différents publics

**Etapes clés de mise en oeuvre**

- Recensement des acteurs et dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises
- Lancement de la plate forme économique / entrepreneuriat de la CUS et coordination des acteurs
- Réalisation d'une étude des besoins de renforcement de l'offre de services et d'immobilier dédiés sur l'agglomération
- Réalisation de l'immobilier d'entreprise nécessaire au parcours du créateur (incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, ...)
- Instaurer un suivi des réussites entrepreneuriales

**Caractéristiques majeures du projet**



**Ce qui est différenciant**

- Accompagner et promouvoir l'entrepreneuriat dans toutes ses formes (notamment entrepreneuriat solidaire et social ou culturel)

## **Indicateurs d'évaluation de la feuille de route Strasbourg Eco 2020**

<p><b>Entrepreneuriat</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progression dans le classement ECER (<i>Le classement ECER vise à comparer les performances de métropoles européennes sur le plan de l'entrepreneuriat</i>)</li> <li>• Taux de création d'entreprises (pour 1000)</li> <li>• Nombre de créateurs d'entreprises accompagnés par le dispositif (par an)</li> <li>• Taux de pérennité des entreprises accompagnées</li> <li>• Organisation à Strasbourg d'un événement européen autour de l'entrepreneuriat</li> <li>• Nombre de création de SCOP par an (<i>SCOP : Société Coopérative de Production</i>) et nombre d'entrepreneurs salariés en CAE (<i>Coopératives d'Activités et d'Emploi</i>)</li> </ul>
<p><b>Innovation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises lauréates du concours OSEO d'aide à la création d'entreprise de technologie innovante</li> <li>• Nombre d'entreprises issues de projets accompagnés par les incubateurs et nombre de projets de recherche locaux valorisés par les instituts de transfert / valorisation</li> <li>• Nombre de projets de recherche labellisés par l'ERC (<i>European Research Council</i>) ou PCRDT (<i>Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique</i>)</li> <li>• Part de la dépense de R&amp;D privée</li> <li>• IDE (<i>Investissements Directs Etrangers</i>) sur des centres de R&amp;D</li> <li>• Nombre de projets de R&amp;D collaboratifs associant partenaires publics et privés</li> </ul>
<p><b>Equipements et infrastructures</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du trafic aéroportuaire</li> <li>• Rythme de mise en commercialisation du foncier économique</li> <li>• Taux de satisfaction des entreprises sur l'offre de services des zones d'activités économiques</li> <li>• Nombre de capitales européennes desservies quotidiennement</li> <li>• Demande placée de bureaux</li> <li>• Niveau des retombées économiques supplémentaires liées à la modernisation du Parc des Expositions et du Palais de la Musique et des Congrès</li> </ul>
<p><b>Rayonnement et attractivité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de centres de décisions européens</li> <li>• IDE d'origine extra européenne (Strasbourg porte d'entrée vers l'Europe)</li> <li>• Classement E-REGI (<i>European Regional Economic Growth Index, qui identifie les métropoles européennes où la demande immobilière devrait être la plus importante compte tenu de critères variés</i>)</li> <li>• Occurrences dans la presse internationale</li> <li>• Nombre d'événements internationaux (congrès, expositions, colloques...)</li> <li>• Nombre d'étudiants français et étrangers</li> <li>• Nombre de visiteurs étrangers</li> <li>• Nombre de visiteurs sur le site web économique</li> </ul>
<p><b>Emploi et compétences</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance du taux d'emploi</li> <li>• Nombre d'étudiants ayant recours à l'apprentissage</li> <li>• Taux d'emploi dans les Zones Urbaines Sensibles</li> <li>• Part des moins de 25 ans dans les demandeurs d'emploi</li> <li>• Croissance de la part d'emploi de l'économie sociale et solidaire.</li> </ul>

## Nous remercions l'ensemble des contributeurs pour leur participation active à l'élaboration de la « Feuille de route Strasbourg éco 2020 »

- **A** - Emile ANDRIAMBELSON (Neurofit SAS) | Sandrine ANN (Conseil Général du Bas-Rhin) | Pascal APPREDERISSE (DDTEFP) | Philippe ARCHINARD (Transgène) | Bernard AREND (MILLIPORE) | Philippe AVRIL (UNLIMITED) - **B** - Philippe BACH (ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG) | Pierre BARDET (Vitrines de Strasbourg) | Patrice BARRET (Théâtre national de Strasbourg) | Jean-Paul BASTIAN (Chambre d'agriculture) | Emmanuel BASTIAN (Conseil Général du Bas-Rhin) | Francis BECHLER (Chambre des métiers d'Alsace) | Jean-Philippe BELLITTO (Cercle Gutenberg) | Alain BERETZ (UDS) | Mathieu BERG (SERS ZA (E3)) | René BERNADAC (Lilly France (SAS)) | Marion BERTRAND (INSTITUT NATIONAL DES ETUDES TERRITORIALES (INET)) | Olivier BESSIN (CUS) | Elisabeth BILDSTEIN (Conseil Général du Bas-Rhin) | Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER (Soprema) | Gilles BLOCK (INSERM) | Pierre BOIS (Direction régionale de l'industrie, de la recherche, et de l'environnement Région Alsace) | Stéphane BOSSUET (Artenréel) | Valentine BRAU (Brasserie Heineken) | Antoine BREHARD (Caisse des Dépôts et Consignations) | Christian BREVARD (Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle) | François BRUNAGEL (Parlement Européen) | Richard BUCKENMEYER (Electricité de Strasbourg) - **C** - Nicolas CARBONI (Alsace BIOVALLEY) | Bernard CARRIERE (UDS) | Philippe CHICAN (Pôle Véhicule du futur Alsace Franche Comté) | Philippe CHOUKROUN (Comité Régional du Tourisme d'Alsace) | Lucien COLLINET (TNS / OPERA DU RHIN) | Philippe COLSON (CCI) - **D** - Thierry DANET (Artefact PRL) | Mireille DARTUS (Strasbourg Convention Bureau) | Terry DAVIS (Conseil de l'Europe) | Vanessa DE JUST PELLICER (Soprema) | Tania DESFOSSEZ (CCI) | Patrick DIEBOLD (Syndicat des Hôteliers du Bas-Rhin) | Didier DIEUDONNE (Port Autonome) | Jean-Luc DIMARCQ (SEMIA) | Antoine DINTRICH (IEEPI – Institut européen entreprise et propriété intellectuelle) | Claude DOLLE (GROUPAMA Alsace) | Marie-Laure DONGOIS (CUS) | Jean-Marie DUFOURNET (CFTC Union Départementale) - **E** - Pierre EVRARD (MEDEF) - **F** - Laurent FABOUX (CATALENT France) | Claude FEURER (Strasbourg Evènements) | Laurent FEVRE (Syntec informatique / LOGICA) | Marie-José FIGNIER (Chambre de consommation d'Alsace) | Denis FISCHER (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) | Bernard FLEURY (Le Maillon) | Jean-Paul FLORENTIN (Spirale Prestations SA) | Jean-Paul FREANI (Nexity Georges V) | Vincent FROELICHER (ADIRA - Le Sébastopol) | Didier FROMMWEILER (Sanofi – Aventis) | Eric FULLENWARTH (SERS) - **G** - Luc GAILLET (Alsace International) | Jean-Paul GAUFILLET (I.R.E.P.A. Laser Industrialisation Recherches Procédés Application Laser) | Claude GENG (Rive Gauche CBRE) | Patrice GENY (Office de Tourisme de Strasbourg et sa Région) | Ronan GOLIAS (COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG) | Gilbert GRASSER (Syndicat des Brasseurs d'Alsace) | Patrick GUILLOT (HOPITAL CIVIL) - **H** - Jean HANSMAENNEL (Brasserie Kronenbourg) | Marc HEIBEL (Conseil Général du Bas-Rhin) | Christiane HEINTZ (Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière du Bas-Rhin) | Myriam HEITZ (Dexia Crédit Local) | André HEMMERLE (CGT du Bas-Rhin) | Carine HERTEL (SEARCH & SELECTION Strasbourg) | Didier HERTZOG (ADIRA) | François HOEFFLER (Alsachim) | Jean-Louis HOERLE (CCI) | Vincent HORVAT (Maison de l'emploi) | Alain HOWILLER (Fond'Action Alsace) | Pierre HUGEL (WÜRTH France) - **I** - Evelyne ISINGER (CFTC Union Départementale) - **J** - Christian JACOB (Cellule économique du BTP) | Jean-François JACQUEMIN (Région Alsace) | Jean-Philippe JARNO (Bouygues Immobilier Est) | Anne-Marie JEAN (La poste) | Jean-Marc JELTSCH (Université de Strasbourg) | Stephen JENKINS (General Motors) | Stéphane JENN (Novalyst) | Jean-Louis JEROME (Port Autonome) | Luc JULIEN-SAINT-AMAND (ERNST & YOUNG) | Monique JUNG (ADIRA) - **K** - Michel KALIKA (Ecole de management) | Richard KLEINSCHMAGER (ULP) | Sonia KLEISS (CCI) | Christelle KOHLER (SNCF) | Mafalda KONG-DUMAS (Festival Musica) | Laurent KRACKENBERGER (CG67) | Serge KRAEMER (Gémofis) | Bernard KUENTZ (Maison de l'Alsace) - **L** - Jean-Claude LASTHAUS (Copir Alsace) | Claude LECLERC (CGT Comité Régional Alsace) | Emmanuel LEDROIT (Kraft Foods STRASBOURG) | Sébastien LEDUC (ADIRA) | François-Gilles LE THEULLE (ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION) | Marc LEVY (Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin) | Georges LINGENHELD (Cellule économique du BTP) | Pascal LISZKOWSKI (DELPHI MECHATRONIC SYSTEMS) | Philippe LLERENA (CGPME) | Robert LOHR (LOHR INDUSTRIES) - **M** - Jean-Louis MANDEL (Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC)) | Joël MARÇAIS (ALCATEL LUCENT) | André MARCHAND (Groupement Commercial du Bas-Rhin) | Dominique MARCO (Musica) | Jacques MARESCAUX (IRCAD) | Bernard MARX (Union Régionale Interprofessionnelle des Syndicats CFDT d'Alsace) | Gilbert MAURER (ELECTRICITE DE STRASBOURG) - Arnaud MEHEUST (Lidl France) | Alain MENETEAU (CUS) | Francis MEPIEL (Edifipierre) | Henri-Pierre MICHAUD (AEM CONSEIL) | Marie-Thérèse MONTALTO (FRANCE 3 Alsace) | Jean-Yves MONTARGERON (Alsace Active) | Jean-Dominique MONTEIL (Petroplus Raffinage Reichstett) | Pierre MULLER (Laboratoires CHEMTOX) | Carmen MULLER (Agence Régionale de l'Innovation) | François MULLER (INPI) - **N** - Pascal NEUVILLE (Association pour le développement de la filière sciences de la vie - santé en Alsace) | Bernard NICAISE (Oséo Financement) - **P** - Guy-René PERRIN (Conseil régional d'Alsace) | Etienne PFLIMLIN (Crédit Mutuel) | Claude PHILIPPONNEAU (PETROPLUS RAFFINAGE REICHSTETT) | Joëlle PIJAUDIER-CABOT (Musées de Strasbourg) - **R** - Jean-Luc RAILLARD (Johnson Controls Roth) | François REINHARD (CFE – CGC) | Armand RENUCCI (Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie) | Fatima RIAHI (Les Jardins de la Montagne Verte) | Patrick ROGER (Cabinet d'assurances RMT) | Frédéric ROSE (ANAMNESIA) | François RUETSCH (Aéroport International) - **S** - Patrick SCHALCK (CCI) | Francis SCHILLIO (E.M.Strasbourg-Partenaires) | Christine SCHMELZER (Caisse des Dépôts et Consignations) | Jean-Baptiste SCHMIDER (AUTO'TREMENT) | Roger SCHMITT (Fédération Française du Bâtiment d'Alsace) | Christian SCHNEIDER (CGPME) | Didier SCHOENACKER (Région Alsace) | Jean SCHWEBEL (MEDEF) | Patrick SELOSSE (Octopharma) | Raymond SELTZ (Euroscience) | Roger SENDEL (Groupement des hôteliers-restaurateurs et débitants de boissons) | Jacques SPARFEL (Eucor) | Bernard STALTER (Chambre des métiers d'Alsace) - **T** - Otto TEICHERT (ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS) | Nicolas TEINTURIER (Port Autonome) | Guy TONNELIER (Cap Création) | Arnold TRAMAILLE (ASSOCIATION POLE VEHICULE DU FUTUR) | Denis (TRAUTMANN KPMG Audit) | Vincent TRIPONEL (DTZ JEAN THOUARD) | Alain TUBIANA (Iconoval) - **V** - Alain VAUTRAVERS (STRASBOURG PLACE FINANCIERE) | Béatrice VIARD (Boutique Culture) - **W** - Jacky WAGNER (CGT du Bas-Rhin) | Georges WEISSGERBER (INSTITUT DE PHARMACOLOGIE ROCHE) | Klaus WENGER (Gérant ARTE DEUTSCHLAND) | Christian WEREY (Werey-Stenger) | Claudine WYLER (Espaces et développements) - **Z** - Yves ZEHR (Coop Alsace REGION ALSACE).

Ainsi que l'ensemble des équipes de l'ADEUS, Ernst&Young, ADIT, et de la CUS, et tous ceux que nous aurions malencontreusement oubliés.

# Contacts

- **Direction du Développement Economique et de l'Attractivité**

Jean - Philippe HANFF

Email : Jean-Philippe.HANFF@cus-strasbourg.net

- **Communication économique**

Cécile MARTER

Email : cecile.marter@cus-strasbourg.net

# Strasbourg éco 2020

## 2. MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE

- Propositions de Plans  
d'Actions Sectorielles
- Fiches Actions

## Edito

La feuille de route stratégique est le fil conducteur d'une série d'actions concrètes où se croisent les axes de développement sectoriels (secteurs clés) et les axes opérationnels structurant le développement économique (entrepreneuriat, innovation...).

S'appuyant sur le positionnement « Strasbourg Laboratoire européen », cette deuxième partie s'attache à décrire les actions à mettre en œuvre pour faire gagner notre agglomération à l'horizon 2020. 4 plans sectoriels et 38 actions sont proposés, qui ne sont certes pas exhaustifs mais constituent le déclencheur de la réalisation de notre stratégie.

Ils correspondent, pour certains, à des actions déjà engagées, pour d'autres, à des opérations nouvelles.

Nous nous situons dans un processus dynamique et évolutif dans lequel ces plans et actions seront susceptibles d'aménagements et d'amendements.

Il est proposé un pilotage et des partenaires pour chaque action. Ceux-ci sont bien entendu plus indicatifs que formels et feront l'objet de discussions avec les acteurs de la gouvernance.

Il en va de même pour le financement dont le chiffrage, à ce stade de nos propositions, fera l'objet de discussions au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme.

Toutefois, cette contribution pragmatique, grâce à l'engagement de tous, doit nous permettre de réussir ensemble cette entreprise et d'inscrire le fruit de notre travail commun dans le quotidien des acteurs économiques et de nos concitoyens. Nous nous y engageons.



Catherine TRAUTMANN

Vice-présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg

## Sommaire

# I. Propositions de plans d'actions sectorielles

▶ Technologies médicales et thérapies nouvelles	4
▶ Mobilités innovantes et multimodales	6
▶ Tertiaire supérieur international	8
▶ Activités créatives	11

# II. Fiches actions détaillées

A. Entrepreneuriat	14
B. Innovation	20
C. Equipements et infrastructures	30
D. Rayonnement et attractivité	40
E. Emploi et compétences	52

# I. Propositions de plans d'actions sectorielles

Quatre secteurs clés sont destinés à former le socle du développement économique du territoire, et à conforter le positionnement de laboratoire européen. Des plans d'actions dédiés sont en cours d'élaboration, visant à consolider chacun des quatre secteurs :

- ▶ Technologies médicales et thérapies nouvelles
- ▶ Mobilités innovantes et multimodales
- ▶ Tertiaire supérieur international
- ▶ Activités créatives

*Proposition de plan d'actions pour le secteur clé*  
**« technologies médicales et thérapies nouvelles »**

**Objectif pour le secteur clé :**

Être parmi les 5 premières villes européennes en nombre d'entreprises implantées dédiées aux technologies médicales et thérapies nouvelles

Sous-secteurs	Objectifs	Axes concernés	Actions	Principales étapes	Acteurs impliqués	Indicateurs de suivi
Technologies médicales	Organiser un « village des technologies médicales » accueillant les entreprises innovantes à proximité de l'hôpital.  Y accueillir 20 entreprises à l'horizon 2015, et 50 d'ici 2020	Entrepreneuriat	Soutenir la création et l'incubation d'entreprises		SEMIA, Alsace Biovalley, Université de Strasbourg ...	Nombre d'entreprises créées
		Entrepreneuriat, Innovation, Emploi et compétences	Mettre en place les outils et services nécessaires à la réalisation et au succès de projets reliant l'hôpital, l'université et les entreprises	Identifier les forces et faiblesses de Strasbourg	CHU, Université de Strasbourg Alsace Biovalley ...	Nombre de projets réalisés
				Tirer parti des réussites de Strasbourg (IRCAD) et d'autres territoires		
		Equipements et infrastructures	Soutenir la création du Biocluster		IRCAD, SEMIA, Alsace Biovalley...	Nombre d'entreprises accueillies
			Soutenir la création du centre d'imagerie moléculaire		CHU, Alsace Biovalley, GE, Bruker...	
		Rayonnement et attractivité	Prospecter des compétences et des entreprises en France et à l'étranger		Université de Strasbourg, Alsace International, ADIRA, Alsace Biovalley ...	Nombre de recrutements, nombre d'implantations
Rayonnement et Attractivité, Emploi et Compétences	Compléter l'offre de formation européenne et la rendre visible		Université de Strasbourg, ENSPS, Conseil Régional d'Alsace...	Nombre de diplômés, de diplômés recrutés		

Bio-médicament	Devenir un centre européen de premier plan en bio-production  Implanter 2 à 4 unités de production d'ici 2015	Equipements et infrastructures	BTEC (Biomanufacturing Training & Education Center) :  - créer une formation initiale/continue (bac+2) aux métiers de la bioproduction et en milieu aseptique  - organiser une halle technologique reproduisant les conditions industrielles pour la formation	Accord Université de Strasbourg - Université de Caroline du Nord	Université de Strasbourg, Alsace Biovalley, Conectus...	Nombre de diplômés, de diplômés recrutés
		Emploi et Compétences				
TIC et santé	Organiser une offre globale de technologies et services de MAD/HAD à partir des entreprises locales. La mettre en œuvre sur 3 opérations pilotes d'ici 2015	Entrepreneuriat	Mettre en place un dispositif de soutien aux projets coopératifs associant les entreprises, l'université et l'hôpital		Conseil Général du Bas-Rhin, Alsace Biovalley, Université de Strasbourg,	Nombre de projets réalisés
		Equipements et infrastructures	Créer une maison de la télémédecine : centre d'usage et d'innovation pour l'utilisation des TIC pour la santé (formation, démonstration, guichet unique...)	Concevoir un modèle économique probant	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, ARH, IRCAD...	Nombre d'entreprises impliquées
		Rayonnement et attractivité	Exploiter l'expertise médicale présente à Strasbourg pour attirer des entreprises		Alsace Biovalley, Université de Strasbourg, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, ARH, IRCAD...	Nombre d'implantations

*Proposition de plan d'actions pour le secteur clé*  
**« mobilités innovantes et multimodales »**

**Objectif pour le secteur clé :**

Faire de Strasbourg le laboratoire européen des solutions de mobilités innovantes et douces

**\* actions figurant dans les propositions d'actions transversales**

Sous-secteurs	Objectifs	Axes concernés	Actions	Principales étapes	Acteurs impliqués	Indicateurs de suivi
Transports doux	Optimiser l'offre de transports doux  Mettre en œuvre des expérimentations diverses	Innovation  Equipements et Infrastructures	Expérimenter des modes de transport originaux et durables au sein de l'agglomération	Etudier l'opportunité de projets industriels et de services comme le projet Cristal de Lohr	CUS, Lohr, Pôle Véhicule du Futur (PVF), Electricité de Strasbourg	Nombre de projets expérimentés, nombre d'entreprises implantées
				Mettre en œuvre de nouvelles expérimentations		
		Rayonnement et attractivité	Relier les solutions de transport urbain aux technologies numériques au bénéfice des usagers	S'inscrire dans des projets du pôle de compétitivité, des projets européens...	CUS, PVF, ADEV	Nombre d'utilisateurs
			<i>Internationaliser le réseau de tram (rallongement jusqu'à Kehl)*</i>			

Logistique multimodale	Devenir un des 10 principaux hubs européens	Equipements et infrastructures	Préserver et renforcer le réseau ferroviaire en connexion avec la zone portuaire		Port Autonome de Strasbourg, CUS, Ortal...	
Véhicule propre	Devenir un laboratoire d'essai de véhicules propres, territoire des nouvelles mobilités	Equipements et Infrastructures	Accueillir des projets expérimentaux : véhicule hybride rechargeable VHR (Toyota-EDF), véhicule utilitaire silencieux adapté aux ruelles (Quicc Diva électrique), véhicule industriel public (F-City), véhicules pour collectivités...	Organiser une veille sur les projets de véhicules innovants	CUS, PVF, Electricité de Strasbourg	Nombre de projets identifiés
				Choisir les plus adaptés et monter un partenariat avec les constructeurs		
				Monter un partenariat avec l'Ademe		
		Rayonnement et attractivité	Planifier le troisième terminal du Port Autonome de Strasbourg, dans une logique transfrontalière			
			Susciter une innovation matérielle (fer et eau) pour la logistique de proximité, y compris intra-urbaine			
Entrepreneuriat	Susciter la création d'un opérateur ferroviaire de proximité (services transport et logistique)					
		Equipements et infrastructures				

*Proposition de plan d'actions pour le secteur clé  
« tertiaire supérieur international »*

**Objectif pour le secteur clé :**

Strasbourg, première ville française ou dans le top 3 des villes européennes pour le nombre d'emplois dans le tertiaire supérieur à vocation internationale par rapport à l'emploi salarié total

*\* actions figurant dans les propositions d'actions transversales*

<i>Sous-secteurs</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Axes concernés</i>	<i>Actions</i>	<i>Principales étapes</i>	<i>Acteurs impliqués</i>	<i>Indicateurs de suivi</i>
<i>Tous sous-secteurs</i>	<i>Cf ci-dessus</i>	Rayonnement et attractivité	Rechercher l'implantation d'entreprises, de sièges sociaux, d'établissements publics, d'ONG, d'institutions européennes et internationales		Alsace International, ADIRA, CUS...	
Rencontres économiques	Devenir une ville européenne de premier plan dans le secteur des rencontres économiques  Augmenter le nombre et le ratio (à chiffrer) des rencontres économiques de niveau européen ou international.	Innovation	Opérer une démarche de veille sur les rencontres économiques internationales, forums et sommets mondiaux		Convention Bureau, CUS, ADEUS	
		Équipements et infrastructures	<i>Moderniser / étendre le Parc des expositions et le PMC *</i>		CUS, Ville	
			<i>Créer un quartier d'affaires international *</i>		CUS, Ville	
			<i>Élaborer une stratégie d'accès international (aéroport-TGV) *</i>		CCI, Etat, collectivités	
		Rayonnement et attractivité	Définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale forte, européenne et internationale	Définir des domaines cibles correspondant à des spécificités de la CUS  Définir une stratégie et se doter des moyens de prospection des cibles  Lancer les actions de prospection	CUS, Convention bureau, Strasbourg Evénements	Nombre de rencontres économiques de dimension internationale / de congressistes annuels

Propriété Intellectuelle (PI)	Devenir le premier pôle européen de formation et de recherche en PI	Entrepreneuriat	Mettre en place les outils et services nécessaires à l'agglomération pour conserver une avance concurrentielle en PI	Identifier les forces et faiblesses de Strasbourg par rapport aux métropoles concurrentes	CUS, Conseil Régional d'Alsace, CCI, Université de Strasbourg, IEEPI, INPI, ENA, conseils en PI, avocats...	
		Rayonnement et attractivité		Déterminer les outils et services à mettre en œuvre		
		Emplois et compétences				
		Innovation	Développer une plateforme numérique en PI pour sensibiliser, promouvoir les formations et la recherche, attirer une offre de conseil privée et accompagner l'innovation			Trafic sur la plate-forme
		Rayonnement et attractivité				
		Équipements et infrastructures	Soutenir le projet de Pôle de Compétences en Propriété Intellectuelle (PCPI) réunissant les acteurs de la PI		CUS, INPI, IEEPI, Université de Strasbourg, ENA...	
		Rayonnement et attractivité	Développer une offre de formations initiales et continues en PI pour des publics européens (entreprises, organismes de recherche, étudiants... Formations en français et en anglais)			Emplois directs créés ; nombre d'acteurs formés, dont étrangers ; nombre de pays concernés
			Organiser une rencontre économique européenne sur le thème de la PI		Université de Strasbourg, CUS, Convention bureau, Strasbourg Evénements-conseils en PI - avocats...	Nombre de participants

Management public européen	Créer une offre de formation de référence en management public européen	Équipements et infrastructures Rayonnement et attractivité	Développer une offre de formation en management public européen pour laquelle Strasbourg peut se positionner comme leader européen	Identifier et instruire les projets d'intérêt pour Strasbourg : école judiciaire européenne, école européenne de gouvernance (gouvernance européenne et des états membres), etc.	Université de Strasbourg, PEAP, CUS...	Emplois directs créés ; nombre d'acteurs formés, dont étrangers ; nombre de pays concernés
		Rayonnement et attractivité	Organiser un forum de la gouvernance européenne (au sens de la gestion des services publics)		Université de Strasbourg, PEAP, CUS, Convention bureau, Strasbourg Evénements	
Place tertiaire et financière	Conforter la position de Strasbourg place financière et tertiaire	Entrepreneuriat Économie durable Emplois et compétences	Soutenir des projets de développement dans le secteur bancaire et tertiaire	Identifier et instruire les projets d'intérêt pour Strasbourg : lutte contre la criminalité financière, prévention de la fraude, conseil et lobbying, interprétariat, opportunités en économie sociale et solidaire liées au droit local...	Université de Strasbourg, CUS, CCI, Strasbourg Place Financière, ENA...	

*Proposition de plan d'actions pour le secteur clé*  
**« activités créatives »**

**Objectif pour le secteur clé :**

*Affirmer la position de Strasbourg métropole culturelle, et hisser l'agglomération au rang de leader européen dans le secteur des activités créatives en renforçant les collaborations entre artistes, enseignement et entreprises*

Sous-secteurs	Objectifs	Axes concernés	Actions	Principales étapes	Acteurs impliqués	Indicateurs de suivi
Tous sous-secteurs	Cf ci-dessus	Entrepreneuriat	Etudier un dispositif d'appui à la création et au développement d'entreprises créatives		CCI, Chambre des Métiers d'Alsace,	Nombre d'entreprises créées
		Entrepreneuriat Innovation	Fédérer les sous-secteurs de l'économie créative au sein d'une charte de développement du secteur		Conseil Régional d'Alsace,	
		Entrepreneuriat Innovation	Mettre en place un dispositif d'incitation aux projets transversaux et pluridisciplinaires		Conseil Général du Bas-Rhin, CUS, Université de Strasbourg, SEMIA...	Nombre de projets proposés, réalisés
		Rayonnement et attractivité	Valoriser le secteur par la mise en place d'une politique de communication adaptée			
		Emploi et compétences	Valoriser, coordonner et enrichir l'offre de formations, au sein d'un pôle de formation aux métiers de la création		Esad, Ecole d'architecture, Insa, TNS, Etma, Université de Strasbourg ...	
Multimédia et applications	Positionner Strasbourg comme cité européenne de la création de contenus numériques (scientifiques, artistiques, culturels)	Rayonnement et attractivité	Mettre en place une vitrine des compétences, productions, success stories strasbourgeoises		Iconoval, start-up, Université de Strasbourg, CUS	
			Créer un événement international		CUS, Convention Bureau	

Production culturelle	Valoriser la production des équipements culturels dans les réseaux internationaux	Innovation Rayonnement et attractivité	Mutualiser les capacités de production au niveau trinational		Acteurs culturels, CUS, Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin...	Créations de nouvelles productions culturelles
		Équipements et infrastructures	Créer une plate-forme de rencontres et d'expérimentation pluridisciplinaire et internationale			Nombre de projets, fréquentation
		Entrepreneuriat Équipements et infrastructures Rayonnement et attractivité	Soutenir le développement de résidences d'artistes et de techniciens, en réseau avec les partenaires rhénans et européens de l'agglomération			Nombre de projets
Artisanat d'art	Créer un cluster des métiers d'art, des arts appliqués et du patrimoine	Innovation	Ouvrir les métiers d'art sur la création et l'innovation en encourageant les partenariats des entreprises avec la recherche et l'enseignement		Chambre des Métiers d'Alsace, Conseil Régional d'Alsace, Fremaa, CCI, CUS, Esad, Université de Strasbourg	Nombre de projets
		Équipements et infrastructures Rayonnement et attractivité	Créer un centre européen des métiers d'art			
		Rayonnement et attractivité	Mettre en place un programme d'accompagnement des acteurs du secteur à l'export			Développement du CA export

## II. Fiches actions détaillées

Les axes opérationnels ci-dessous, qui structurent l'ambition économique du territoire, se déclinent en 38 actions concrètes, de manière transversale, destinées à répondre aux enjeux du territoire et à en renforcer les quatre secteurs clés :

- ▶ Entrepreneuriat
- ▶ Innovation
- ▶ Equipements et infrastructures
- ▶ Rayonnement et attractivité
- ▶ Emploi et compétences

## **A. Entrepreneuriat**

**Action  
A1*****Mettre en place un dispositif complet d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises*****Objectifs**

- Développer un dispositif cohérent et lisible d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprises dans les thèmes de la promotion de l'entrepreneuriat, de l'accompagnement anté-crédit, de l'accompagnement post-crédit, des financements et de l'immobilier
- Un dispositif qui doit pouvoir se décliner pour viser 4 types d'entreprises : innovantes, classiques, sociales (« self-employment ») ou collectives (ESS)

**Aujourd'hui**

- Pas d'animation du réseau des opérateurs à l'échelle de la CUS et un jugement sévère des entrepreneurs sur le manque de visibilité des dispositifs d'aide
- Une brochure de la Maison de l'Emploi encore trop confidentielle
- Des moyens modestes engagés par la CUS

**Résultat attendu**

- Un parcours lisible de création / reprise d'entreprise

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Opérateurs de la création d'entreprise
- Porteurs de projet

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Consolider et rendre accessible l'offre d'accompagnement disponible sur le territoire
- Contractualiser avec les opérateurs sur la base d'objectifs et d'engagements réciproques
- Mettre en place un extranet permettant de suivre et faciliter le parcours des créateurs dans ses différentes étapes
- Diagnostiquer les besoins pour la mise en place d'actions complémentaires
- Animer le réseau des opérateurs sur la base d'un engagement commun à améliorer l'efficacité du dispositif

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Chambres consulaires, Oseo, Pôle Emploi, Caisse des Dépôts, Maison de l'Emploi, Tous opérateurs, DDTEFP

**Action  
A2****Créer des sites d'hébergement pour les nouvelles entreprises****Objectifs**

- Accroître l'attractivité de la CUS pour les nouvelles entreprises
- Doter la CUS d'une infrastructure digne d'un grand pôle économique pour accueillir les entreprises en création
- Permettre un accompagnement de la création d'entreprise par la CUS
- Favoriser l'établissement d'entreprises étrangères qui veulent s'implanter en France, notamment par la création d'une pépinière franco-allemande

**Aujourd'hui**

- Absence d'infrastructure de type pépinière d'entreprises gérée par la CUS
- Un seul hôtel d'entreprise géré par la CUS (Hôtel des Forges)
- Nombre très limité de pépinières d'entreprises privées en dehors des centres d'affaires
- Présence de pépinière d'entreprises en Alsace mais hors CUS

**Résultat attendu**

- Une gamme d'offre d'hébergement complète

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises en création
- Futurs créateurs d'entreprises
- Entreprises allemandes et étrangères

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Déterminer les zones d'activités susceptibles de pouvoir accueillir une pépinière d'entreprises
- Réaliser les études préalables nécessaires notamment pour la pépinière franco-allemande
- Poursuivre la mise en œuvre de la pépinière de HautePierre
- Déterminer un processus d'accompagnement global par la CUS de la création d'entreprise : couveuses, pépinières, hôtels puis suivi des entreprises durant leurs premières années d'existence
- Organiser les synergies de la pépinière d'HautePierre, de l'Hôtel des Forges, et de la future pépinière franco-allemande du créateur d'entreprise

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- Opérateurs spécialisés, ADIRA, CCI, Chambre des Métiers d'Alsace, Financeurs : Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Europe

**Action  
A3****Faire émerger un pôle entrepreneuriat européen à l'Ecole de Management de Strasbourg****Objectifs**

- Ouvrir des cycles de formation axés sur l'entrepreneuriat de dimension européenne
- Promouvoir des valeurs d'humanisme : éthique, diversité et développement durable

**Aujourd'hui**

- L'Ecole de Management de Strasbourg dispense 40 formations initiales, continues et en apprentissage - 72 enseignants-chercheurs - 300 cadres d'entreprises associés - 1 500 étudiants / an - 400 cadres formés / an - 11 000 diplômés à travers le monde - 6 chaires d'entreprises - 126 accords internationaux - certification ISO 9001 - accréditation internationale EPAS

**Résultat attendu**

- Un pôle d'entrepreneuriat européen

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Elèves
- Cadres
- Managers

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Création d'un master en entrepreneuriat européen
- Création d'une chaire de l'entrepreneuriat
- Développement d'un pôle complet en entrepreneuriat européen
- Modèle international d'une Business school rattachée à une grande université pluridisciplinaire
- Développement des collaborations académiques et professionnelles
- Innovation pédagogique
- Création d'une filière franco-allemande de formation à la gestion et au management dans le cadre de l'Eurodistrict (projet)

**Pilote de l'action**

- Université de Strasbourg /Ecole de Management de Strasbourg (EM Strasbourg)

**Partenaires de l'action**

- EM Strasbourg-partenaires, CCI, CUS, Conseil Régional d'Alsace, Département du Bas-Rhin

**Action**

**A4**

**Organiser la semaine européenne de l'entrepreneuriat**

**Objectifs**

- Améliorer la notoriété nationale et européenne de Strasbourg sur l'entrepreneuriat en le combinant avec la dimension européenne intrinsèque à la ville
- Lancer une semaine de l'entrepreneuriat européen avec des manifestations touchant toutes les cibles (porteurs de projets, étudiants, scolaires, grand public...)

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Recenser l'existant
- Regrouper et passer à taille critique
- Ouvrir sur une dimension européenne

**Aujourd'hui**

- 2 événements annuels sur la CUS organisés par la CCI d'un côté, et la Chambre des Métiers d'Alsace (CMA) de l'autre
- Train de la création d'entreprise : initiative nationale à but lucratif sans concertation avec le territoire
- Strasbourg n'a pas une bonne image au niveau national et européen sur le thème de la création et reprise d'entreprises (enquête ECER)

**Résultat attendu**

- Une semaine européenne de l'entrepreneuriat

**Pilote de l'action**

- CCI, Chambre des Métiers d'Alsace, CUS ...

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises
- Institutionnels

**Partenaires de l'action**

- Chambres consulaires, Partenaires transfrontaliers, Alsace International, Conseil Régional d'Alsace, Partenaires privés (banques, conseils...)

**Action  
A5****Structurer l'animation et l'offre d'accompagnement du secteur de l'économie sociale et solidaire****Objectifs**

- Augmenter la part de l'économie sociale et solidaire dans l'économie locale
- Promouvoir les formes coopératives de l'entrepreneuriat (Coopérative d'Activités et d'Emploi : CAE – contrats d'accompagnement dans l'emploi, SCOP : Sociétés Coopératives de Production...)
- Offrir un accompagnement adapté aux spécificités de l'entrepreneuriat collectif

**Aujourd'hui**

- 2 CAE en activité dans le domaine artistique et culturel (Artenréel) et les services à la personnes (Coopénates)
- Une 3<sup>ème</sup> CAE généraliste (Antigone) a démarré, avec l'aide financière de la CUS
- Des outils financiers spécifiques soutenus par la CUS (Alsace Active) mais une offre d'accompagnement insuffisante

**Résultat attendu**

- Une offre de service complète pour le secteur de l'économie sociale et solidaire

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Porteurs de projets
- Salariés d'entreprises en difficultés
- Chefs d'entreprises cherchant à céder leur entreprise
- Prescripteurs (banquiers, experts comptables...)

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Campagne de sensibilisation sur les formes coopératives à destination des porteurs de projet au stade de l'émergence, des banquiers et des experts comptables
- Développement d'une nouvelle CAE dans le domaine du BTP et se concentrant sur les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) de la CUS
- Développement d'une offre d'accompagnement spécifique aux porteurs de projet potentiels

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- CRES, URSCOP, Maison de l'Emploi, Conseil Régional d'Alsace, Alsace Active, Coopératives d'Activités et d'Emploi

## **B. Innovation**

**Action****B1****Développer un Parc d'Innovation de niveau international****Objectifs**

- Disposer d'un technopôle avec du foncier immédiatement disponible pour l'implantation de sociétés
- Disposer d'un technopôle de réputation internationale
- Développer une stratégie de commercialisation et une politique commerciale compétitives

**Aujourd'hui**

- L'agglomération ne dispose pas à ce jour de technopôle ou autre site majeur d'innovation de renommée internationale
- Pas de stratégie lisible ni visible

**Résultat attendu**

- Une augmentation du nombre d'implantations d'entreprises innovantes

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Acteurs du parcs, territoires, partenaires

**Étapes clés de mise en œuvre**

- Fédérer les acteurs économiques du Parc d'Innovation au sein d'une association ad hoc
- Définir un projet et un plan d'action « Parc d'Innovation »
- Définir une stratégie de communication ambitieuse
- Intégrer les réseaux nationaux et internationaux traitant ces questions
- Participer à des salons ciblés
- Définir une stratégie de développement et de prospection en France et à l'international

**Pilote de l'action**

- CUS / PII

**Partenaires de l'action**

- ADIRA, Collectivités, Développement Strasbourg Sud, Pôles de compétitivité, Alsace International

**Action**

**B2**

**Réaliser un Biocluster au sein de l'hôpital**

**Objectifs**

- Développer l'axe thématique Imagerie et robotique médicale et chirurgicale du pôle de compétitivité Alsace Biovalley, en s'appuyant sur les compétences de l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif (l'IRCAD), reconnu à travers le monde comme le centre de référence internationale en chirurgie laparoscopique
- Créer et implanter des activités innovantes et à haute valeur ajoutée
- Conforter un site leader et exemplaire dans un contexte de forte concurrence internationale

**Aujourd'hui**

- L'IRCAD, leader mondial de la formation aux nouvelles techniques chirurgicales et médicales (3 500 auditeurs/an)
- IRCAD acteur majeur de l'axe II du Pôle de compétitivité Alsace Biovalley, réalisation d'un Biocluster spécialisé dans l'imagerie, la robotique, l'instrumentation chirurgicale et les biomatériaux

**Résultat attendu**

- Création / implantation de 20 sociétés sur 5 ans (50 sociétés sur 10 ans)

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises innovantes incubées ou non du secteur en question

**Etapes clés de mise en oeuvre**

- Réalisation en 2010 - 2011 du Biocluster / Haras d'une contenance de 840 m<sup>2</sup> distribués en 17 plateaux modulaires et évolutifs en fonction du marché
- Préparation de la sortie de cette structure d'incubation et de pépinière (après 2 ans) en mettant à disposition, à terme, un hôtel d'entreprises spécialisées

**Pilote de l'action**

- IRCAD

**Partenaires de l'action**

- Pôle Alsace Biovalley, SEMIA, CONECTUS, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, CUS, Conseil Régional d'Alsace – Département du Bas-Rhin

**Action****Créer des plateformes technologiques****B3****Objectifs**

- Trouver des modèles innovants de collaboration public-privé
- Valoriser l'expertise technique et scientifique de la recherche locale
- Permettre aux industriels des filières technologiques et scientifiques de trouver au sein de l'agglomération strasbourgeoise les capacités techniques et intellectuelles couvrant la chaîne de valeur de leur filière

**Aujourd'hui**

- Les plateaux techniques académiques sont parfois utilisés à des fins de prestations de service mais dans un cadre réglementaire et juridique non adapté

**Résultat attendu**

- Hausse du nombre de partenariats publics-privés
- Renforcement de l'offre du territoire en matière de services aux entreprises

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Chercheurs
- Etudiants
- Entreprises

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Définition d'un modèle de fonctionnement qui permette à la sphère publique de faire de la prestation de service de haut niveau dans les meilleures conditions de gestion
- Création d'un cadre juridique adapté
- Conduite d'une démarche basée sur le volontariat des chercheurs pour une phase pilote
- Définition des conditions de rémunération des chercheurs pour l'expertise apportée
- Conduite d'une démarche pilote avec l'hôtel des plateformes technologiques de service (CPER 2007 - 2013)
- Création d'un bâtiment accueillant ces plateformes pilotes

**Pilote de l'action**

- Université de Strasbourg, Alsace Biovalley

**Partenaires de l'action**

- Collectivités, Etat, pour la construction du bâtiment

**Action****Développer le Bioparc 3 sur le Parc d'Innovation d'Illkirch (PII)****B4****Objectifs**

- Construire un troisième bâtiment au sein du programme Bioparc destiné à accueillir les entreprises des sciences du vivant
- Favoriser l'implantation et renforcer le pôle d'entreprises de ce secteur au sein de l'agglomération strasbourgeoise
- Développer un stock immobilier dédié aux entreprises des sciences de la vie où l'offre immobilière sous forme locative est très limitée et l'initiative privée inexistante
- Contribuer à la dynamisation du PII

**Aujourd'hui**

- Depuis le 1er janvier 2009, le taux d'occupation des locaux du Bioparc 1 et 2 a atteint les 100% et il n'y a plus aucune disponibilité sur l'ensemble du PII pour les bâtiments comportant des locaux spécifiques affectés aux entreprises du secteur des sciences de la vie (laboratoires, paillasses)

**Résultat attendu**

- Création / implantation de sociétés au sein du Bioparc 3

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises des sciences du vivant

**Etapes clés de mise en œuvre**

- 2008 : Les études de programmation ont permis d'identifier un bâtiment sur deux niveaux composés de 8 modules indépendants d'environ 200 m<sup>2</sup> utiles, chacun développant une SHON globale de 2 400 m<sup>2</sup>, auquel serait adjoint un « bunker » destiné au stockage des produits chimiques développant 200 m<sup>2</sup> de SHON
- La délibération CUS du 17 avril 2009 autorisant la réalisation du Bioparc 3
- Choix du maître d'œuvre : novembre 2009
- Livraison du bâtiment : début 2012

**Pilote de l'action**

- CUS et SERS (concessionnaire de la CUS pour l'aménagement de la ZAC du Parc d'Innovation d'Illkirch)

**Partenaires de l'action**

- Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, ADIRA, SEMIA, Alsace Biovalley

**Action****Développer une plateforme « Imagerie »****B5****Objectifs**

- Créer une plateforme d'imagerie d'excellence pour la recherche biomédicale translationnelle en Alsace
- Créer un centre d'imagerie multi-modalité centré sur la TEP (Tomographie par Emission de Positons)
- Créer un centre d'attractivité pour l'industrie du médicament

**Aujourd'hui**

- Quelques appareils et compétences localisés sur le territoire sans intégration dans un ensemble compétitif
- Pas de masse critique, peu de visibilité

**Résultat attendu**

- Création d'un centre d'expertise, de recherche et de service unique en Europe

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Industrie du médicament, chercheurs

**Étapes clés de mise en œuvre**

- Un certain nombre de compétences existe sur le territoire mais il manque des briques élémentaires à mettre en oeuvre : la radiochimie et la modélisation pharmacologique
- Des discussions sont engagées en vue de créer des liens interuniversités pour satisfaire ces besoins
- Définir les modèles de fonctionnement public-privé
- Définir les modes de gouvernance et de fonctionnement

**Pilote de l'action**

- Alsace Biovalley

**Partenaires de l'action**

- Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Université de Strasbourg, Général Electric Healthcare, Bruker Biospin, IGBMC

**Action****Mettre en œuvre le projet « Les Portes de l'Innovation »****B6****Objectifs**

Projet immobilier sur le Parc d'Innovation d'Illkirch conçu comme un lieu de rencontre à destination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des entreprises. Il s'agit de créer un centre de ressources mutualisées pour renforcer la lisibilité du dispositif de l'innovation

Principaux objectifs et missions :

- renforcer la lisibilité du dispositif de l'innovation pour les entreprises
- optimiser les interfaces recherche-entreprises
- renforcer les synergies entre les acteurs du dispositif de l'innovation
- permettre aux entreprises de disposer d'un point d'entrée unique
- améliorer la lisibilité et créer une valeur ajoutée en termes d'image et de communication : vitrine technologique
- valoriser les compétences des laboratoires, évaluation des technologies / marchés, gestion, approche sociologique, propriété intellectuelle
- Développer le *Strasbourg Ideas Lab'* : organiser des rencontres entre entreprises, chercheurs et partenaires financiers sur des thématiques spécifiques afin de contribuer à la mise en œuvre d'un projet et à la recherche de synergies et de partenariat

**Aujourd'hui**

- Le projet, inscrit au CPER 2007-2013, est basé sur le constat de certaines faiblesses dans le dispositif de valorisation de la recherche publique, liées notamment à son sous dimensionnement, à la fragmentation de ses structures et moyens, ainsi qu'aux ressources insuffisantes pour certaines phases clés des projets

**Résultat attendu**

- Une meilleure lisibilité de l'accompagnement à l'innovation sur le territoire

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Ensemble des acteurs de l'innovation : entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Les futurs acteurs permanents des Portes de l'Innovation : animateur du PII (CUS), animateurs des Portes, ARI, CONECTUS, Service de valorisation de l'Université, SEMIA, Alsace Création et SODIV

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Depuis fin 2008 : démarrage des études de programmation (Jacques Uhrweiller Conseils)
- Septembre 2009 – Mars 2010 : concours de maîtrise d'œuvre
- Avril 2010 – Avril 2011 : études de maîtrise d'œuvre
- Mai – Octobre 2011 : consultation des entreprises et attribution des marchés de travaux
- Novembre 2011 : démarrage des travaux

**Pilote de l'action**

- Collectivités, Maîtrise d'ouvrage du bâtiment : Conseil Général du Bas-Rhin

**Partenaires de l'action**

- ADIRA, Agence Régionale de l'Innovation, CONECTUS, SEMIA, CRITT AERIAL, SAUS

**Action  
B7****Renforcer les partenariats universitaires et scientifiques avec les établissements du Rhin Supérieur****Objectifs**

- Bénéficiant d'une situation privilégiée au Centre de l'Europe de la connaissance et d'une expérience de 20 ans, il convient de renforcer la dynamique trinationale impulsée par EUCOR pour améliorer la mobilité des étudiants et enseignants-chercheurs, la validation des acquis, l'innovation pédagogique et la lisibilité internationale du bassin du Rhin Supérieur afin de conférer à cet espace les fonctions supérieures de région métropolitaine

**Aujourd'hui**

- Une coopération transfrontalière concrète (carte d'étudiant EUCOR, formations trinationales, universités d'été, réseau des bibliothèques, réseaux thématiques NEUREX, NANOTECH.... tour cycliste d'EUCOR...)

**Résultat attendu**

- Structurer le réseau EUCOR et optimiser son fonctionnement

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Etudiants
- Enseignants
- Chercheurs

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Créer des nouveaux cursus intégrés trinationaux et trilingues
- Faciliter la mobilité effective et les conditions d'accueil
- Développer l'enseignement en ligne et à distance
- Augmenter les thèses en cotutelle
- Etre présent dans les grands salons éducatifs internationaux

**Pilote de l'action**

- Secrétariat permanent EUCOR installé à Strasbourg – Jacques SPARFEL

**Partenaires de l'action**

- Université de Strasbourg, Service des relations internationales, Collège doctoral européen, Université franco-allemande, CUS, Conseil Régional d'Alsace, Département du Bas-Rhin

**Action  
B8*****Elaborer et mettre en œuvre une stratégie en faveur du développement des cleantechs sur le territoire de la CUS******Objectifs***

- Développer le secteur économique des éco-technologies sur le territoire de la CUS, activités innovantes à haute valeur ajoutée et créatrice d'emplois
- Se positionner sur des marchés présentant des perspectives de croissance à long terme
- Renforcer l'image innovante et écologique du territoire

***Aujourd'hui***

- Le Conseil Régional d'Alsace bénéficie d'une réputation positive (voire pionnière en France) sur les démarches écologiques
- Il se retrouve aujourd'hui fortement concurrencé et devancé par d'autres territoires investissant fortement sur les éco technologies, activités économiques vecteurs de croissance

***Résultat attendu***

- Une offre de services performantes pour les porteurs de projet cleantechs
- Une augmentation du nombre de création et d'implantations d'entreprises cleantechs

***Cibles bénéficiaires de l'action***

- Porteurs de projets entrepreneuriaux dans les cleantechs
- Porteurs de projets de recherche dans les cleantechs

***Etapes clés de mise en œuvre***

- Réaliser un état des lieux des forces et faiblesses de la CUS dans le domaine des cleantechs
- Identifier les segments d'activité sur lesquels la CUS peut se positionner
- Développer une offre territoriale spécifique pour l'accueil et l'accompagnement à la création d'entreprises sur les segments visés
- Soutenir la valorisation économique de la recherche sur ces sujets pour lesquels le financement de l'amorçage est particulièrement critique (coût élevé des pilotes)

***Pilote de l'action***

- CUS

***Partenaires de l'action***

- Conseil Régional d'Alsace, CCI, Université de Strasbourg, SEMIA, Conectus, MEDEF, Caisse des Dépôts, Agence Régionale de l'Innovation, Pôle véhicule du futur, Réseau Régional des Eco Entreprises (animé par la CCI Colmar)

**Action  
B9*****Favoriser le développement des process économes en énergie et à faibles impacts environnementaux au sein des entreprises de la CUS******Objectifs***

- Sensibiliser le tissu économique strasbourgeois à l'utilisation des cleantechs
- Diffuser une information montrant les bénéfices pour une entreprise de recourir aux solutions cleantechs, dans un double objectif : amoindrir l'impact environnemental de l'activité économique sur le territoire et susciter une demande locale pour les solutions cleantechs développées localement
- Accompagner les entreprises dans la mise en place de plans de réduction d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES)

***Aujourd'hui***

- Les incitations sont insuffisantes à l'échelle de la CUS, en dépit de l'image positive dont bénéficie l'Alsace sur les questions environnementales
- Des dispositifs existent à l'échelle régionale (programme Energivie) et peuvent servir de base à une démarche CUS

***Résultat attendu***

- Une réduction des consommations énergétiques à l'échelle de l'agglomération
- Une baisse des émissions de GES à l'échelle de l'agglomération

***Cibles bénéficiaires de l'action***

- L'ensemble des acteurs économiques du territoire

***Etapes clés de mise en œuvre***

- Qualifier les besoins des entreprises
- Constituer une offre d'information et une offre de services pour accompagner les entreprises à mettre en place des plans d'actions de réduction d'émission de GES
- Benchmarker des méthodes de labellisation existant (notamment à l'international) en vue de l'éventuel développement d'un label visant à récompenser les entreprises exemplaires
- Identifier des critères constitutifs d'une performance exemplaire
- Élaborer l'outil de labellisation et du mode d'emploi (dont le déploiement)
- Analyser des dispositifs d'incitation financière (subvention) envisageable par la CUS avec ses partenaires

***Pilote de l'action***

- CUS

***Partenaires de l'action***

- CCI, Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Bureaux d'études techniques, ADEME, Cluster Energivie, Etat (DRIRE)

## **C. Equipements et infrastructures**

**Action****Développer un quartier d'affaires international****C1****Objectifs**

- Il s'agit de renforcer le positionnement international de Strasbourg par la création d'un quartier d'affaires identifiant les fonctions tertiaires supérieures internationales au cœur du quartier emblématique du Wacken qui concentre déjà les institutions européennes, le palais des congrès et le Parc des expositions, mais également en lien avec le potentiel de développement d'activité autour de la gare basse
- Ce quartier d'affaires compact, compris entre 60 000 et 100 000 m<sup>2</sup> SHON, intégrant commerces, hôtel et bureaux constituera le moteur de l'attractivité économique internationale de Strasbourg et de la transformation urbaine qui accompagnera cette ambition (signature architecturale)

**Aujourd'hui**

- Strasbourg ne dispose pas d'un pôle tertiaire visible et reconnu présentant une taille critique suffisante pour répondre aux standards
- Le caractère généraliste et équilibré de l'économie strasbourgeoise se retrouve également dans la dispersion de ses pôles tertiaires actuels, répartis actuellement entre zones à dominante commerciale (les Halles) et zones d'activités (PII ; E3)

**Résultat attendu**

- Disposer rapidement d'un quartier d'affaires international, vecteur d'image pour Strasbourg

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Investisseurs
- Prospecteurs
- Centres de décision

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Approfondir les scénarii de localisation et de dimensionnement par rapport aux fonctions européenne et de la rencontre économique
- Assurer une accessibilité optimale entre la gare et le Wacken pour faire jouer pleinement la complémentarité des fonctions entre ces deux sites
- Lancer une consultation (étude de positionnement et de programmation) avant de confier la maîtrise d'œuvre à un opérateur privé

**Pilote de l'action**

- CUS, Ville

**Partenaires de l'action**

- Investisseur privé, Collectivités

**Action****Coordonner une stratégie d'accessibilité internationale****C2****Objectifs**

- Coordonner les différents modes et opérateurs de transports pour renforcer la qualité et la cohérence de la desserte internationale de Strasbourg
- Mettre en place une stratégie de desserte cadencée afin d'être en capacité de réaliser dans une journée un aller-retour vers la plupart des capitales européennes depuis Strasbourg
- Faire de Strasbourg le carrefour européen des LGV et développer cette position de hub ferroviaire majeur

**Aujourd'hui**

- Une desserte TGV vers Paris mise en service en 2007, (LGV qui sera achevée à l'horizon 2015), complétée par la LGV Rhin-Rhône en cours de construction (mise en service de la branche Est en 2011) et l'extension à plus long terme des LGV vers les capitales de l'Europe de l'Est (succès commercial important, mais qui tarde à faire ressentir ses effets sur le plan économique)
- Un trafic aérien en perte de vitesse importante à l'Aéroport International de Strasbourg - Entzheim qui souffre de la double concurrence du rail et des plateformes régionales du Rhin Supérieur
- Un engorgement de l'autoroute aux heures de pointe

**Résultat attendu**

- Disposer d'un schéma opérationnel organisant l'accessibilité de Strasbourg et prévoyant les étapes de son amélioration

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entrepreneurs
- Investisseurs
- Congressistes
- Fonctionnaires européens
- Touristes

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Démultiplier les effets économiques du futur hub ferroviaire à grande vitesse en l'accompagnant par la création d'un pôle tertiaire supérieur international
- Assurer un lobbying actif pour la mise en service de la « Magistrale » (liaison ferroviaire à grande vitesse Paris - Strasbourg - Munich - Budapest) d'ici 2020
- Développer des modes de transport alternatifs pour le fret : ferroviaire, fluvial
- Lancer une enquête consommateurs auprès des usagers de l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim afin de développer une offre adaptée
- Proposer une offre multimodale permettant les déplacements journaliers vers les principales villes européennes
- Prévoir les investissements nécessaires à l'amélioration de l'accessibilité à moyen et long terme

**Pilote de l'action**

- CUS, Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, CCI

**Partenaires de l'action**

- Département du Bas-Rhin, Air France, SNCF

**Action****Réaliser un grand projet urbain transfrontalier****C3****Objectifs**

- Il s'agit de proposer une réflexion urbaine stratégique partagée entre la Communauté urbaine de Strasbourg et le Port Autonome de Strasbourg, en veillant à répondre aux enjeux de développement de la ville et des activités économiques du port
- Afin d'inscrire cette réflexion dans une ambition métropolitaine, il est proposé, d'une part, d'y associer la ville de Kehl et, d'autre part, d'intégrer au périmètre de réflexion une portion du territoire de Kehl destinée à être urbanisée
- Le support de cette réflexion sera assuré dans un premier temps par un schéma directeur transfrontalier de programmation et d'aménagement et dans un second temps par une mission d'accompagnement par sous-secteur opérationnel permettant d'assurer le suivi des opérations et de garantir la cohérence urbaine

**Aujourd'hui**

- Jusqu'à ce jour, le développement urbain de l'axe Heyritz-Kehl s'est essentiellement concentré à l'Ouest de ce territoire, entre le gymnase Pasteur et les équipements du Conseil Général du Bas-Rhin (Vaisseau, Archives) tandis que le secteur situé à l'Est, entre le Vaisseau et Kehl, n'a pu véritablement se voir appliquer cette politique de reconversion urbaine
- Par ailleurs, le développement a pour l'essentiel consisté en la réalisation d'équipements autonomes, utilisés comme effets levier, mais n'a pu encore proposer la mixité fonctionnelle recherchée pour créer un véritable morceau de ville

**Résultat attendu**

- Un véritable projet de quartier transfrontalier

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Les habitants et les entreprises de l'Eurodistrict

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Présentation du projet urbain transfrontalier à l'occasion d'une réunion regroupant les conseils municipaux de Strasbourg et de Kehl
- Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté urbaine de Strasbourg et le Port Autonome de Strasbourg (juin 2009)
- Consultation d'urbanisme (été 2009)
- Désignation en octobre 2009 d'une équipe pluridisciplinaire (urbaniste - paysagiste - ingénierie VRD - programmiste - expert logistique - environnementaliste) en charge :
  - d'un diagnostic stratégique prenant en compte l'ensemble des problématiques urbaines, sociales, économiques, techniques du site (fin 2009)
  - d'un schéma directeur de programmation et d'aménagement, en prévoyant des mises en œuvre opérationnelles selon différentes phases, entre le court et le long terme (mi-2010)
  - d'une mission de conseil et d'assistance pour le suivi opérationnel : préprogrammes et prébilan par sous-secteur opérationnel en intégrant des éléments de faisabilité (jusqu'en 2013)
- Engagement d'opérations à partir du deuxième semestre 2010

**Pilote de l'action**

- CUS, Port Autonome de Strasbourg

**Partenaires de l'action**

- Ville de Kehl, Atelier urbain composé d'habitants, d'associations, d'acteurs économiques, d'institutions, d'usagers du Port Autonome de Strasbourg

**Action  
C4**
**Moderniser le Parc des Expositions et le Palais de la Musique et des Congrès**
**Objectifs**

- Repositionner Strasbourg sur le marché porteur de la rencontre économique : congrès, séminaires et conventions d'affaires. Les plus forts taux de croissance sur ce marché concernent l'événementiel de dimension européenne et internationale
- Développer une approche combinée des fonctions congrès et expositions pour répondre à la mixité des manifestations
- Réaménager et moderniser le Palais de la Musique et des Congrès (PMC) et le Parc des Expositions pour accroître leur taux d'occupation et maximiser les retombées économiques des manifestations accueillies

**Aujourd'hui**

- Strasbourg est classée parmi les quatre premières métropoles françaises en matière d'accueil de congrès et séminaires mais cette position s'effrite
- Le récent sommet de l'OTAN a confirmé l'intérêt pour Strasbourg, capitale européenne, de disposer en centre-ville d'une structure apte à accueillir des rencontres internationales de haut niveau, mais a également démontré que le PMC a quelque peu vieilli

**Résultat attendu**

- Disposer des équipements permettant l'organisation de congrès et événements de dimension internationale

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Organismes de manifestations
- Transports
- Hôtellerie
- Restauration
- Commerces

**Étapes clés de mise en œuvre**

- Etude technique et de programmation pour bien organiser la concentration et la mutualisation des fonctions entre le PMC et le Parc des Expositions
- Maintenir un niveau satisfaisant d'exploitation et de parts de marché durant la phase transitoire de travaux de modernisation
- Accompagner la mutation de la Foire Européenne et inscrire son développement dans ces nouveaux lieux d'expositions
- S'appuyer sur l'Université, les pôles de compétitivité et les organisations internationales pour développer le portefeuille de manifestations organisées à Strasbourg
- Evaluer par des indicateurs précis les retombées économiques liées à la rencontre économique sur les secteurs d'activités concernés de l'agglomération
- Développer un plan marketing ambitieux auprès des prescripteurs et des PCO afin de promouvoir les avantages comparatifs de Strasbourg en matière d'accueil de congrès, séminaires et conventions d'affaires
- Elaborer un contrat d'objectifs avec le Strasbourg Convention Bureau pour mieux cibler son action sur les marchés à fort potentiel

**Pilote de l'action**

- CUS / Ville

**Partenaires de l'action**

- Conseil Régional d'Alsace, Département du Bas-Rhin, Opérateur privé (gestionnaire de parc), Promoteur immobilier, Etat

**Action  
C5**
**Réaliser un schéma de positionnement des zones d'accueil d'activités économiques (y compris hors CUS)**
**Objectifs**

- Il s'agit, à terme, d'établir une cohérence économique entre les différentes zones d'activités économiques de la CUS et des zones environnantes : l'équilibre entre l'offre tertiaire d'une part, et l'offre aux artisans, PME-PMI, industrie, d'autre part, doit être assuré sur un territoire donné
- Avoir une vision globale des zones d'activité afin de pouvoir répondre rapidement et justement aux demandes d'implantation et d'extension
- Rechercher la complémentarité des services proposés sur des zones d'une même vocation

**Aujourd'hui**

- Les éléments d'information existant sur les zones d'activité et la cartographie ne sont pas optimaux et nécessitent une mise à jour
- Une mise en concurrence non maîtrisée entre les zones d'activité CUS et hors CUS, crée un « dumping » fiscal vers le bas, au risque de déséquilibrer les bilans financiers d'aménagement de zone

**Résultat attendu**

- Organiser l'offre de foncier économique pour les quinze prochaines années

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Services de la CUS
- Entreprises
- Communauté

**Etapas clés de mise en oeuvre**

- Réaliser un état des lieux précis des zones existantes et de leurs caractéristiques sur la base des éléments d'information existants
- Actualiser la cartographie des zones d'activités
- Détailler les caractéristiques de chaque zone d'activité économique
- Déterminer les futures zones de développement et leur positionnement proposé

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- ADEUS, ADIRA, Conseil Régional d'Alsace, CCI, Conseil Général du Bas-Rhin...

**Action****Créer de nouvelles zones d'activités économiques (ZAE)****C6****Objectifs**

- Il s'agit, dans le respect des « grandes lignes » édictées par le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg) notamment, de favoriser l'attractivité économique de la CUS en tant que « métropole » et « siège des institutions européennes »
- La création de nouvelles ZAE doit permettre aux entreprises de s'implanter durablement sur un territoire, en leur fournissant un terrain d'accueil à un prix compétitif, une accessibilité lisible, une main-d'œuvre qualifiée et des marchés avec un potentiel

**Aujourd'hui**

- La CUS ne peut aujourd'hui que répondre partiellement aux sollicitations d'implantation ou d'extension d'entreprises, faute de disposer d'un foncier suffisant en termes de nombre de terrains et de variété des surfaces viabilisées
- Les zones à vocation tertiaire sont sur-représentées en terme d'offre existante (ZAC de l'Aéroparc, Espace Européen de l'Entreprise), au détriment de l'artisanat, des PME-PMI et de l'industrie
- Les prix de cessions (prix bilan d'équilibre des ZAE) pratiqués sont 3 à 4 fois plus élevés que certains hors CUS
- Des contraintes d'aménagement fortes sur les terrains nus rallongent les délais de viabilisation et renchérissent le prix bilan d'équilibre (hamster, fouilles archéologiques, présence de pipe-line, etc.)

**Résultat attendu**

- Disposer dans des délais brefs de nouvelles zones d'activités équipées

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises et acteurs économiques en général

**Etapes clés de mise en oeuvre**

- Faire un état des lieux précis des zones existantes et de leurs caractéristiques (foncier disponible, terrains optionnés par des acquéreurs, mais pas encore construits)
- S'appuyer sur la stratégie de développement économique pour la CUS afin de définir les besoins en zone d'activités nouvelles (SOZAC)
- Recenser les besoins auprès des entreprises de la CUS
- Lancer des études de faisabilité, suivi d'un aménagement avec maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études de projet et le suivi des chantiers de viabilisation
- Discuter avec les collectivités hors CUS de la possibilité de réaliser en commun des ZAE

**Pilote de l'action**

- CUS : Direction du Développement Economique et de l'Attractivité, SERS en régie propre ou sous mandat CUS, CCI en régie propre ou sous mandat CUS, Port Autonome de Strasbourg, Aménageurs privés

**Partenaires de l'action**

- Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général du Bas Rhin, CCI...

**Action  
C7**
**Améliorer l'animation des zones d'activités et renforcer leur offre de services**
**Objectifs**

- Développer l'attractivité de la CUS pour les entreprises et éviter les délocalisations
- Favoriser une meilleure communication avec les acteurs économiques
- Dynamiser et améliorer la qualité des échanges avec les entreprises à travers un suivi régulier
- Favoriser l'établissement d'une cohérence des zones entre elles, dans le cadre d'une vision globale

**Aujourd'hui**

- Les zones d'activités sont aujourd'hui pour l'essentiel peu structurées. Les entreprises sont rarement regroupées en associations ou structures représentatives pour « porter leur voix » et donner une cohérence et du poids à leur action vis-à-vis des collectivités locales notamment
- Les zones thématiques sont peu nombreuses

**Résultat attendu**

- Amélioration de la relation entreprises / collectivités pour favoriser le développement des zones et l'ancrage des entreprises

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises
- communes

**Etapas clés de mise en oeuvre**

- Etablir et coordonner les relations de la collectivité avec les zones d'activités par le biais, soit des structures représentatives existantes, soit directement auprès des entreprises de chaque zones
- Assurer un suivi de ce relationnel par des visites et des rencontres régulières, notamment dans le cadre de réunions de travail thématiques
- Associer les zones d'activités à la réflexion et réalisation des projets dans le cadre de la feuille de route stratégique

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- CCI, Association d'entreprises, Port Autonome de Strasbourg, ADIRA

**Action  
C8**
**Mettre en œuvre un schéma d'urbanisme commercial**
**Objectifs**

- Construire un schéma d'organisation et de développement du commerce à l'échelle de l'agglomération visant à :
  - Susciter l'implantation et la consolidation d'une offre diversifiée, de qualité et accessible au plus grand nombre : opérer un rééquilibrage des zones périphériques, des secteurs d'activité et du poids des enseignes présentes, compléter le maillage du territoire en commerces de proximité
  - Considérer le commerce comme un vecteur de développement économique et de rayonnement de l'agglomération strasbourgeoise : consolider le commerce en centre ville, aujourd'hui véritable atout d'attractivité pour l'agglomération et évaluer les possibilités d'accueil de concepts innovants
  - Assurer la conduite effective de cette politique par la CUS, avec les moyens réglementaires à sa portée et les partenariats locaux qui sont à construire

**Aujourd'hui**

- Offre commerciale vieillissante en périphérie et peu dynamique (hors ZCN) ; nécessité de restructurer la zone sud (faible renouvellement de l'offre au cours des dernières années, absence de masse critique)
- Attractivité du centre ville due à l'offre intéressante dans le domaine de l'équipement de la personne

**Résultat attendu**

- Disposer d'un schéma permettant l'organisation harmonieuse du développement commercial

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Commerce et artisanat
- Consommateurs

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Réaliser un état des lieux précis
- Etablir une stratégie de développement urbain commercial
- Cerner les besoins des professionnels et les attentes de la population
- Recenser les disponibilités immobilières et foncières

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- CCI et autres collectivités locales, Enseignes, Investisseurs, Consommateurs, Associations de commerçants

**Action****C 9****Développer l'aménagement numérique de la CUS****Objectifs**

- Développer le très haut débit fixe dans les zones d'activités via la fibre optique
- Développer le très haut débit mobile sur la CUS par une stratégie de points hauts CUS
- Favoriser le déploiement de la fibre optique chez l'abonné (FTTH)
- Contribuer au déploiement des réseaux de communications électroniques universitaires

**Aujourd'hui**

Dans le cadre de l'aménagement numérique de la CUS, un travail important est à réaliser :

- Développer le très haut débit dans les zones d'activités
- Mettre à la disposition des opérateurs mobiles des points hauts CUS pour réduire les niveaux d'expositions et développer le très haut débit mobile (4G)
- Favoriser le déploiement par les opérateurs de la fibre optique chez l'abonné pour s'affranchir des limites en débit de l'ADSL
- Participer au Schéma Directeur Numérique de l'Université et mettre à leur disposition des ressources pour développer leurs réseaux (OSIRIS, RENATER...)

**Résultat attendu**

- Une généralisation du très haut débit fixe et mobile

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises
- Particuliers

**Étapes clés de mise en œuvre**

- Inventaire des ressources réseaux disponibles sur le territoire de la CUS
- Acquisition d'un système d'information réseau,
- Mise en place d'une organisation d'exploitation maintenance du réseau de communications électroniques CUS
- Acquisition d'un équipement de mesures en continu des champs électromagnétiques émis par les antennes mobiles
- Mise à la disposition des opérateurs mobiles de points hauts CUS
- Inciter les opérateurs à déployer la fibre optique dans les zones d'activités, ou à déployer des câbles optiques
- Contribuer au développement des réseaux de communications électroniques universitaires, en leur mettant à disposition des ressources réseaux (fibres, fourreaux, points hauts...)

**Pilote de l'action**

- CUS

**Partenaires de l'action**

- Opérateurs de communications électroniques, Université de Strasbourg

## **D. Rayonnement et attractivité**

**Action****Renforcer la prospection d'investisseurs et de talents****D1****Objectifs**

- Développer une politique de prospection ambitieuse (communication, marketing territorial, événementiel, salons...) afin de promouvoir les projets du territoire destinés à attirer de nouveaux investisseurs
- Promouvoir Strasbourg de façon ciblée afin de :
  - valoriser une image dynamique de Strasbourg
  - conquérir les implantations d'entreprises des secteurs clés de l'économie
  - attirer les chercheurs du monde de l'innovation, les porteurs de projet cherchant un lieu d'expérimentation, et les organismes internationaux de type agences européennes et ONG

**Aujourd'hui**

- Strasbourg n'est pas perçue comme une destination phare de l'entrepreneuriat et de l'expérimentation
- Ce manque de visibilité doit être comblé par une stratégie de prospection et de promotion ciblée sur les leaders de demain

**Résultat attendu**

- Une augmentation conséquente du nombre d'implantations d'entreprises et de talents

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Investisseurs
- Prospecteurs
- Capitaux risquéurs
- Chercheurs
- Organismes internationaux
- ONG
- Start'up...

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Recenser et définir les cibles prioritaires en fonction des secteurs du développement et de l'attractivité économiques : entreprises, laboratoires, organismes internationaux
- Elaborer des outils de prospection adaptés à chaque cible en assurant une bonne coordination avec la stratégie de présence sur les salons, le travail des agences de développement et de promotion économiques, et les actions du plan marketing
- Développer une offre territoriale en termes d'équipements et de services répondant aux attentes immédiates des porteurs de projets que Strasbourg souhaite attirer
- Organiser des « workshop » et « eductour » spécifiques à chaque cible afin de valoriser in situ les atouts de Strasbourg
- Assurer le suivi des contacts prospects / réalisation

**Pilote de l'action**

- Alsace International, ADIRA, Université de Strasbourg...

**Partenaires de l'action**

- CUS, CCI

**Action  
D2****Développer une stratégie sélective de présence sur les salons clés****Objectifs**

- Identifier les salons jugés prioritaires pour la prospection de projets d'investissements pour la CUS, en retenant les salons clés en cohérence avec les secteurs et comptes clés
- Définir le modus operandi sur chaque salon ciblé, et mettre en cohérence les différentes stratégies de communication en amont du salon : présence d'un prospecteur uniquement, représentation par un stand (stand commun ? Avec le Conseil Régional d'Alsace ? Avec les pôles de compétitivité ?), organisation de conférences

**Aujourd'hui**

- Strasbourg est insuffisamment présent sur les salons majeurs (MIPIM, SIMI...) où interviennent les métropoles concurrentes
- Le manque de visibilité sur les secteurs économiques clés du territoire est un facteur réduisant la capacité à mener une stratégie salons ciblée

**Résultat attendu**

- La présence de la CUS, de façon coordonnée, sur les salons clés de l'immobilier économique et les événements phares concernant ses secteurs clés

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Prospecteurs

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Recenser et caractériser, avec l'aide du Bureau des Congrès, de l'ADIRA et de l'Université l'ensemble des salons et congrès scientifiques (cible chercheurs) organisés hors CUS, en fonction des cibles retenues (secteurs, comptes clés...)
- Définir les salons et congrès prioritaires en accord avec la stratégie définie, valider / actualiser ce choix chaque année
- Organiser la prospection et la répartition des tâches et renforcer également la représentation sur les salons clés organisés localement
- Proposer chaque année un plan d'actions « salons clés » définissant le mode de participation et la répartition des rôles entre les acteurs concernés
- Assurer le suivi des contacts prospects / réalisation

**Pilote de l'action**

- CUS / ADIRA / Alsace International

**Partenaires de l'action**

- CUS, Bureau des Congrès, Université de Strasbourg, Port Autonome de Strasbourg

**Action  
D3****Renforcer le réseau des ambassadeurs****Objectifs**

- Labelliser des acteurs socio-économiques comme ambassadeurs de Strasbourg et de son ambition économique
- Utiliser les techniques du marketing viral pour décupler les effets de la communication et de la promotion économiques de Strasbourg. Valoriser et crédibiliser une image dynamique de Strasbourg à travers le discours et l'expérience de porte-paroles directement issus du monde économique

**Aujourd'hui**

- Strasbourg ne dispose pas de relais suffisants pour communiquer sur ses ambitions
- Strasbourg doit mieux accompagner ses leaders potentiels (entrepreneurs, chercheurs...) dans leurs relations extérieures pour en faire également les premiers promoteurs de la destination

**Résultat attendu**

- Un réseau d'ambassadeurs mobilisé et doté des outils permettant de promouvoir le territoire

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Investisseurs
- Prospecteurs
- Entrepreneurs
- Chercheurs
- Porteurs de projets...

**Etapes clés de mise en œuvre**

- S'appuyer sur le club existant au niveau Alsacien
- Fédérer ces ambassadeurs autour de la stratégie de promotion économique de Strasbourg et susciter leur adhésion au contenu du message dont ils seront les porte-paroles, pouvant aller jusqu'à la création d'une marque ombrelle
- Doter les ambassadeurs des outils nécessaires à leur mission de promotion : constituer la malette de l'ambassadeur (film de communication, clef USB, plaquette...) et élaborer la charte de l'ambassadeur
- Créer, soutenir et labelliser de l'événementiel spécifique à destination des marchés cibles, porté par les ambassadeurs
- Assurer l'animation du club des ambassadeurs et l'évolution des outils à leur disposition

**Pilote de l'action**

- ADIRA, Alsace International, CUS

**Partenaires de l'action**

- CCI, Université de Strasbourg...

**Action**

**Structurer les relations avec la presse économique**

**D4**

**Objectifs**

- Revenir dans le jeu des métropoles qui attirent la presse économique nationale et alimenter régulièrement la presse économique locale
- Faire valoir les atouts et le dynamisme de notre agglomération au plan national et international
- Etablir des relations privilégiées avec les journalistes de la presse économique
- Augmenter fortement le nombre d'occurrences et la qualité des articles dans la presse économique

**Aujourd'hui**

- Strasbourg n'existe que peu dans la presse économique nationale ou même locale
- Outre quelques propositions d'insertions publicitaires, Strasbourg est rarement sollicitée pour des articles d'actualité économique ou des articles de fond

**Résultat attendu**

- Augmentation du nombre d'occurrences dans la presse économique internationale

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Presse économique locale, régionale et nationale
- Médias économiques nationaux allemands et européens

**Etapas clés de mise en oeuvre**

- Rencontrer la Presse locale et mettre en lumière les actions concrètes mises en oeuvre par la CUS
- Lancer un marché public pour définir une agence de presse nationale spécialisée dans le domaine économique, qui nous accompagnera dans cette démarche : Relations Presse, Lobbying, Réseautage auprès des organes de la presse économique nationale et internationale
- Entretenir les relations tissées (Club de la Presse, organiser des voyages de presse, des petits-déjeuners avec la presse locale ...)

**Pilote de l'action**

- CUS

**Action  
D5**

**Développer le portail web économique de la région strasbourgeoise**

**Objectifs**

- Etre une vitrine des nombreux atouts strasbourgeois
- Communiquer sur les dispositifs opérationnels d'aides aux entreprises (infos, formulaires, annuaires, liens ...)
- Créer un site vivant et interactif : actualité économique, événements ...
- Illustrer le dynamisme de la politique économique de la CUS
- Apporter des réponses aux investisseurs sur le site « Strasbourg »

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Créer un outil web opérationnel et intégré à Strasbourg.eu : nouvelle version en janvier 2010
- Créer un outil de rayonnement économique, multilingues : horizon 2011

**Aujourd'hui**

- Strasbourg.eu : site d'informations institutionnelles et d'actualité générale qui renvoie sur le site Investir
- Le site Investir à Strasbourg : site statique et peu attractif dont les mises à jour sont laborieuses

**Résultat attendu**

- Un site web opérationnel
- Une augmentation significative du nombre de connexions

**Pilote de l'action**

- CUS

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises extérieures
- Entreprises de la CUS
- Acteurs sociaux économiques

**Partenaires de l'action**

- Organismes consulaires, ADIRA, Alsace International

**Action*****Mettre en œuvre un plan de web marketing*****D6*****Objectifs***

- Attirer les internautes sur notre (nos) site(s) et ainsi créer du trafic récurrent
- Utiliser tous les moyens modernes mis à la disposition par le web et miser sur l'interactivité, au-delà des sites d'information
- S'insérer dans les réseaux sociaux
- Faire vivre Strasbourg sur le web
- Renforcer l'image innovante de la métropole

***Etapes clés de mise en œuvre***

- Une politique de référencement dans les moteurs de recherche et de partenariat pour échanger des liens de sites vers sites
- Créer des outils d'accompagnement « techniques push » : flux RSS, newsletter, agendas ...
- Développer une politique de réseaux avec animation et veille (viadeo, linkedin, facebook ...)
- Faire du Marketing Viral (concours ...)
- Développer le marketing 2.0 : créer de l'interactivité via des forums, plateformes collaboratives ...

***Aujourd'hui***

- Presse insuffisante sur le « Web »

***Résultat attendu***

- Une présence accrue et une notoriété renforcée de Strasbourg sur les outils innovants de communication

***Cibles bénéficiaires de l'action***

- Internautes
- Retours économiques sur Internet
- Réseaux sociaux

***Pilote de l'action***

- CUS

**Action D7** *Assurer sur les pays stratégiques un suivi et une animation de réseau des étudiants étrangers passés à Strasbourg*

**Objectifs**

- Renforcer l'attractivité internationale du site universitaire et scientifique de Strasbourg dans un contexte annoncé de baisse générationnelle des effectifs étudiants
- Cibler des zones géographiques ou pays stratégiques pour promouvoir l'image de la ville et nouer des liens scientifiques et économiques durables adossés aux élites formées sur place (retour sur investissement)

**Aujourd'hui**

- Premier site de France (hors Paris) pour la proportion d'étudiants étrangers (22 % environ – 100 nationalités)
- Absence de dispositif de suivi des étudiants étrangers rentrés dans leur pays d'origine en vue de faire fructifier l'effort de formation consenti localement

**Résultat attendu**

- Un réseau jeune et dynamique d'ambassadeurs internationaux de Strasbourg

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Etudiants étrangers

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Recenser les initiatives ponctuelles existantes
- Définir des cibles géographiques en privilégiant la convergence entre la politique « relations internationales » de la collectivité et celle de l'université
- Mettre en place une cellule dédiée au suivi et à l'animation de ce réseau « d'ambassadeurs » en s'appuyant sur l'expérience de la Fondation nationale Alfred Kastler (FnaK) qui œuvre dans ce sens depuis 1993 à l'égard des chercheurs et professeurs étrangers accueillis en France

**Pilote de l'action**

- Université de Strasbourg

**Partenaires de l'action**

- FnaK – Université internationale de l'espace (ISU) – Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Associations étudiantes (Union des étudiants étrangers de Strasbourg – Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg...), CUS, Conseil Régional d'Alsace, ADIRA (Club des Ambassadeurs)

**Action  
D8****Disposer d'outils d'intelligence économique sur les secteurs clés et les cibles****Objectifs**

- Collecter et gérer l'information économique pertinente pour anticiper les mutations et agir le plus rapidement sur les opportunités
- Mieux percevoir et comprendre l'environnement économique pour s'y adapter le plus rapidement possible par rapport à ses concurrents
- Obtenir un avantage compétitif durable en faveur de la stratégie des entreprises et du territoire
- Développer des réseaux de veille et favoriser leur synergie
- Détecter les courants d'affaires potentiels, discerner quels peuvent être les apporteurs d'affaires

**Aujourd'hui**

- Une culture de l'Intelligence Economique Territoriale (I.E.T) à faire partager (élus, entreprises)
- Des premiers moyens engagés par la CUS (innovation pour la CUS)
- Une plateforme régionale d'I.E.T à construire.

**Résultat attendu**

- Un dispositif opérationnel d'intelligence économique

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Les élus et les techniciens de la collectivité pour l'aide à la décision
- Les entreprises en relation avec les services de la collectivité (DDEA....) pour une meilleure connaissance des marchés et de leurs dynamiques

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Sélection des indicateurs et des tableaux de bord de veille
- Conventonnement avec les partenaires producteurs d'informations et /ou experts de la veille stratégique
- Sélection de la bonne architecture de système d'information et de gestion pour la diffusion des informations et des alertes
- Constitution des réseaux de veille
- Optimisation des synergies et des économies d'échelle par une plateforme d'intelligence territoriale avec les partenaires leaders dans ce domaine (extranet, espace collaboratif de travail...)

**Pilote de l'action**

- CUS, ADEUS

**Partenaires de l'action**

- ADEUS, INSEE, Agence Régionale de l'Innovation, DRIRE, CRESS, Maison de l'Emploi, Université de Strasbourg, Chambres consulaires, Banque de France

**Action  
D9****Assurer un suivi et un programme de fidélisation des leaders économiques****Objectifs**

- Assurer une veille terrain par le suivi régulier des 30 à 50 plus grandes entreprises du territoire
- Les associer à nos groupes de travail
- Conduire et piloter l'accompagnement opérationnel de leur projets de développement

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Identifier, cibler et structurer la démarche en direction des cibles
- Un chargé de mission qui assurera le suivi de ces entreprises et de leurs projets, la mise en place d'outils et un programme de fidélisation
- Mise en place des outils de suivi (tableaux de bord de suivi)
- Clarification des rôles des différentes institutions présentes sur le territoire

**Aujourd'hui**

- Ce suivi n'est pas systématique
- Il existe seulement, à l'heure actuelle, un tableau de bord et un suivi opérationnel des entreprises en difficulté

**Résultat attendu**

- Une équipe et des outils permettant le suivi des comptes clés

**Pilote de l'action**

- CUS

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises présentes sur les différentes zones d'activités
- Salariés

**Partenaires de l'action**

- Conseil Régional d'Alsace, ADIRA, Conseil Général du Bas-Rhin, CCI, Port Autonome de Strasbourg

**Action  
D10****Organisation de l'accueil des cadres et résidents étrangers****Objectifs**

- Renforcer l'offre de services soutenant l'action de prospection de talents étrangers
- Lever des barrières susceptibles de freiner l'implantation de talents étrangers : barrières administratives, mobilité familiale, emploi du conjoint...

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Etudier l'opportunité du développement d'une offre immobilière dédiée de logement temporaire à l'attention des cadres étrangers au moment de leur installation
- Identifier la liste des acteurs à associer dans la conception d'une offre de services (agences immobilières, écoles internationales, Pôle Emploi ou agences de recrutement, centres de formation en langues...)
- Elaborer une offre de service « full care » complète sur les aspects personnels et familiaux : solution de logement, scolarité des enfants, emploi du conjoint, démarches administratives, cours de langues...
- Identifier le service chargé de la coordination et de la mise en œuvre, qui devra constituer un point de contact unique pour les interlocuteurs (entreprises et individus)

**Aujourd'hui**

- Bien que disposant d'une offre privée dynamique, les acteurs de la prospection ne proposent pas à ce jour d'offre de services suffisamment structurés destinés à favoriser l'installation de cadres / résidents étrangers

**Résultat attendu**

- Une offre de services complète proposée par un interlocuteur unique clairement identifié

**Pilote de l'action**

- ADIRA ou Alsace International

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Les entreprises ayant un projet d'implantation
- Les cadres et travailleurs étrangers désirant effectuer une mobilité professionnelle sur Strasbourg

**Partenaires de l'action**

- CUS, Ecoles (notamment internationales), Centres de formation, Agences de recrutement, Pôle Emploi, Agences immobilières, ...

**Action D11** *Conforter le rang de Strasbourg comme ville internationale en s'appuyant sur le potentiel linguistique*

**Objectifs**

- Développer le potentiel linguistique comme un outil du rayonnement international de Strasbourg
- Susciter des échanges et des partenariats internationaux
- Eriger Strasbourg en site de référence pour le plurilinguisme et le dialogue interculturel
- Encourager l'appétence pour les langues et leurs pratiques

**Aujourd'hui**

- 25 langues enseignées à l'Université de Strasbourg
- Français langue étrangère (IIEF)
- Activités du CIEL (CCI) et de l'Alliance française
- Enseignement international tous cycles

**Résultat attendu**

- Une augmentation du taux de personnes maîtrisant plus d'une langue étrangère

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Elèves – Etudiants – Enseignants – Chercheurs – Acteurs économiques – Tout public

**Etapes clés de mise en œuvre**

- Création de l'Ecole des langues et cultures au sein de l'Université de Strasbourg pour :
  - promouvoir les langues et cultures
  - créer un portail d'informations
  - fédérer et ouvrir l'offre en langues étrangères
  - renforcer le français langue étrangère
  - créer un pôle d'excellence trilingue
- Encourager à la pratique linguistique de tous les professionnels en contact avec un public étranger (commerçants, professionnels du tourisme, accueil des services publics, institutions culturelles...)
- Afficher la dimension internationale à travers la signalétique (centre-ville, aéroport, gare, lieux publics...)
- Développer le plurilinguisme dans l'ensemble des actions de communication des institutions (publications, sites internet...)
- Associer les groupes scolaires / écoles primaires au développement de l'enseignement des langues

**Pilote de l'action**

- Université de Strasbourg, CCI, CUS

**Partenaires de l'action**

- Alliance française, Collectivités, Etat, Université Populaire, media, Groupes scolaires et écoles

## **E. Emploi et compétences**

**Action  
E1**
**Développer une offre de service coordonnée pour les recrutements en nombre (lors de nouvelles implantations)**
**Objectifs**

- Proposer une offre de service crédible pour le recrutement en nombre des salariés des entreprises du territoire, articulant les outils de Pôle emploi et les moyens du Conseil Régional d'Alsace, de la Maison de l'Emploi, du FSE, du Relais Emploi et du Conseil Général du Bas-Rhin
- Permettre aux personnes en insertion ou faiblement qualifiées d'être recrutées sur la base de leurs habiletés
- Contribuer à rendre la candidature de Strasbourg concurrentielle dans les appels d'offre pour l'implantation d'entreprises

**Aujourd'hui**

- Prospections concurrentielles des différents organismes chacun faisant la promotion de ses propres outils et / ou de son propre public

**Résultat attendu**

- Un service performant pour les recrutements collectifs

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises ayant des besoins en recrutement en nombre (15 + )
- Demandeurs d'emploi et notamment ceux avec des difficultés d'accès à l'emploi

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Recensement au fil de l'eau des projets d'implantation, d'extension par les acteurs économiques
- Définition d'une méthode de travail et d'une offre de services entre les partenaires contributeurs
- Animation et mise en œuvre du dispositif
- Veille sur la mise en place des process permettant de renforcer l'égalité des chances

**Pilote de l'action**

- Maison de l'Emploi, CUS

**Partenaires de l'action**

- Pôle Emploi, Conseil Régional d'Alsace, Relais Emploi, Conseil Général du Bas-Rhin, Partenaires privés, SIAE

**Action****Développer l'alternance****E2****Objectifs**

- Augmenter le nombre d'entreprises qui forment en alternance
- Augmenter le nombre de candidats à un contrat en alternance

**Aujourd'hui**

- Si l'Alsace est réputée pour la forte propension des jeunes à intégrer l'alternance, le modèle économique a changé (entreprises industrielles en déclin), il s'agit donc de promouvoir de nouvelles formes d'alternance auprès des jeunes et des entreprises (niveaux BTS à ingénieur, petites entreprises artisanales, combinaison contrat d'insertion avec contrat de qualification, contrat de professionnalisation pour les adultes...)
- Un nombre élevé d'intervenants

**Résultat attendu**

- Une augmentation du nombre et de la proportion de contrats en alternance

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Entreprises
- Jeunes
- Adultes demandeurs d'emploi en besoin de reconversion / qualification

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Mettre en place une campagne de promotion coordonnée auprès des entreprises et des publics pour promouvoir les bénéfices de l'alternance
- Prospecter individuellement les entreprises afin de leur exposer les avantages de l'apprentissage et les inciter à y avoir recours plus massivement
- Elever le niveau de compétence des candidats à un contrat d'alternance par une préparation renforcée

**Pilote de l'action**

- Maison de l'Emploi

**Partenaires de l'action**

- Organismes professionnels, Conseil Régional d'Alsace, Relais Emploi, Chambres consulaires, DDTEFP, OPCA, Education Nationale

**Action  
E3**
**Mettre en œuvre une gestion territoriale des emplois et compétences sur les secteurs clés**
**Objectifs**

- Anticiper les mutations économiques et l'évolution des métiers
- Accompagner les recrutements des entreprises et le reclassement des salariés
- Assurer l'adéquation entre offres et demandes d'emploi par le développement de programmes de formation professionnelle ciblés
- Orienter les décisions en matière de développement de l'emploi

**Aujourd'hui**

- Premières démarches de la Maison de l'Emploi dans ce domaine concernant les métiers du commerce

**Résultat attendu**

- Mise en place d'une Gestion Territoriale des Emplois et Compétences (GTEC) sur les secteurs clés

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Elèves potentiels sur l'agglomération
- Les entreprises
- Les salariés et notamment ceux de bas niveau de qualification et ceux menacés de licenciement

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Définir des secteurs clés (secteurs d'avenir mais aussi secteurs qui recrutent fortement et / ou secteurs où les recrutements sont difficiles...)
- Conduire un diagnostic de la structure économique du bassin d'emploi à partir des données chiffrées disponibles
- Compléter ce diagnostic chiffré par des analyses qualitatives recueillies auprès des chefs d'entreprise
- A partir de l'analyse croisée entre données quantitatives et qualitatives, mesurer l'évolution des familles professionnelles et des métiers
- Développer un plan d'action territorial en anticipant les besoins en formation, en utilisant le levier de formation comme élément de valorisation, communication et différenciation (le seul lieu à disposer d'un mastère A, d'un BTS B...), en orientant les élèves vers les filières de formation correspondant aux filières du futur pour Strasbourg, en anticipant et en accompagnant les mobilités professionnelles des salariés et des demandeurs d'emploi

**Pilote de l'action**

- Maison de l'Emploi, CUS

**Partenaires de l'action**

- Conseil Régional d'Alsace, Education Nationale, DRTEFP

**Action  
E4**
**Elaborer un programme de développement des compétences pour les publics en difficulté d'accès à l'emploi**
**Objectifs**

- Augmenter la capacité de contribution à l'économie locale des publics éloignés de l'emploi
- Fédérer dans un programme territorial les ressources de la CUS, de l'Etat, du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du FSE
- Renforcer les moyens pour les personnes issues des Zones Urbaines Sensibles

**Aujourd'hui**

- PLIE
- PDI
- Pôle Emploi
- Une offre d'insertion en fonction du statut indemnitaire de la personne et non de ses besoins

**Résultat attendu**

- Augmentation de l'intégration dans l'emploi de personnes en difficulté

**Cibles bénéficiaires de l'action**

- Personnes connaissant des difficultés d'accès à l'emploi (jeunes sans qualifications, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, familles monoparentales, demandeurs d'emploi issus des ZUS, « seniors »)

**Etapas clés de mise en œuvre**

- Consolider et rendre accessible l'offre d'insertion disponible sur le territoire
- Développer une offre d'accompagnement renforcé pour les personnes en difficulté
- Outiller les conseillers emplois avec des actions collectives favorisant l'insertion professionnelle durable et l'accès à la formation qualifiante
- Développer l'apprentissage du français à vocation professionnelle
- Favoriser l'accès à une première expérience professionnelle et à l'insertion par l'activité économique
- Développer une offre de recrutement pour les entreprises implantées en ZFU
- Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics

**Pilote de l'action**

- CUS et partenaires

**Partenaires de l'action**

- Relais Emploi, Conseil Général du Bas-Rhin, Maison de l'Emploi, Conseil Régional d'Alsace, DDTEFP, Pôle Emploi

## Contacts

- **Direction du Développement Economique et de l'Attractivité**  
Jean - Philippe HANFF  
Email : Jean-Philippe.hanff@cus-strasbourg.net
  
- **Communication économique**  
Cécile MARTER  
Email : cecile.marter@cus-strasbourg.net